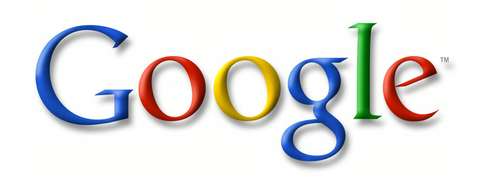
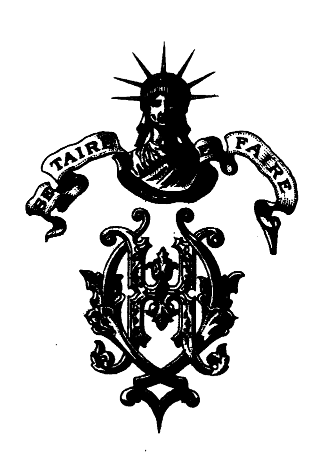
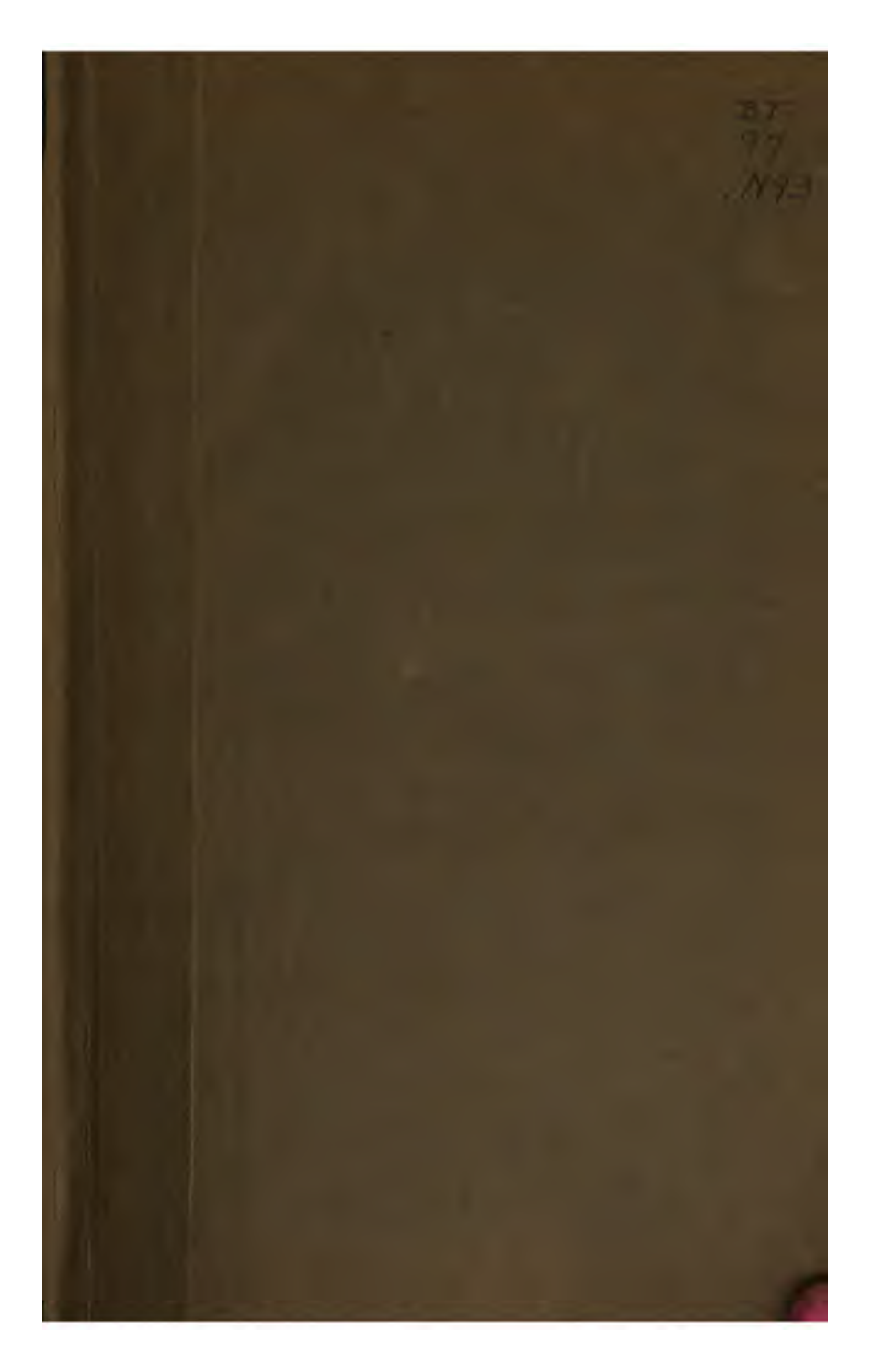



SE TAIRE
FAIRE


BT
77
.N93

LE MIRACLE

ET LA

CRITIQUE SCIENTIFIQUE

DU MÊME AUTEUR

La Réforme intellectuelle du clergé et la liberté d'Enseignement. Paris, 1904, in-12 de XI-341 pages; *franco*.. **3** fr. **50**

Le Miracle et la Critique historique. Paris, 1907, in-12 de 154 pages; *franco*.................. **1** fr. **25**

Les Saints successeurs des Dieux. *Essais de Mythologie chrétienne.* Paris, 1907, in-8 de 416 pages; *franco*.. **6** fr.

Nourry, Emile

BIBLIOTHÈQUE DE CRITIQUE RELIGIEUSE

P. SAINTYVES

LE MIRACLE

ET LA

CRITIQUE SCIENTIFIQUE



PARIS
LIBRAIRIE CRITIQUE
ÉMILE NOURRY
14, Rue Notre-Dame-de-Lorette

1907

PRÉFACE

Le Miracle et la Mentalité Scientifique.

Notre notion actuelle de la science semble, dès l'abord, incompatible avec l'idée du miracle, telle que l'a définie l'enseignement scolastique. La plupart des hommes qui ont reçu quelques notions des sciences modernes admettent en conséquence fort difficilement les récits de faits miraculeux.

Ceux qui savent voir sont unanimes à le proclamer. Mgr Mignot dans une *Lettre sur l'Apologétique contemporaine* écrivait : « A l'heure présente et pour beaucoup d'esprits les miracles sont plutôt un obstacle à croire qu'un moyen de croire. L'intelligence moderne façonnée *dans le moule soi-disant scientifique*,

devenue très exigeante, en fait de démonstration, se trouve plutôt mal à l'aise en face d'un miracle » (1). Le R. P. Lagrange disait peu après : « Aujourd'hui moins que jamais la raison n'est pas portée à admettre une intervention continuelle de Dieu par voie exceptionnelle et miraculeuse » (2).

Un an plus tard un pasteur protestant, M. Fulliquet, insistait sur l'existence de cette opposition au miracle dans les masses.

« Cette mentalité populaire scientifique qui existe très réellement, qu'il est puéril d'ignorer ou de négliger, qui durera certainement longtemps a une répugnance instinctive, une répulsion ouverte et marquée pour le miracle. Il suffit qu'une religion se présente, rattachée à certains faits miraculeux, il suffit qu'un livre sacré relate des événements miraculeux, il suffit qu'un homme religieux, sous une forme quelconque, retrouve la croyance

(1) *Revue du Clergé*. T. XXIV, p. 575.
(2) *La Méthode historique*. Paris, 1903, in-12, p. 13.

au miracle, pour qu'il s'élève dans l'esprit de la foule comme un obstacle invincible, une suspiscion indestructible et pour que l'évangélisation en soit absolument paralysée » (1).

Et hier encore un apologiste catholique d'une haute culture, signalait à son tour l'existence de cette difficulté chez les catholiques instruits :

« Aujourd'hui, disait-il, nous croyons plutôt malgré le miracle, quand nous croyons. On dira peut-être que nous avons tort. Quoi qu'il en soit, c'est là un fait ; la pratique de la science nous a menés là et nous en sommes là, même si nous ne sommes point déterministes, car si nous ne le sommes, tout alors est miracle et c'est comme s'il n'y avait pas de miracle : Aucune objurgation ne peut avoir prise sur cet état de choses » (2).

La science condamne-t-elle donc irrévo-

(1) G. Fulliquet. *Les Miracles de la Bible*, p. 3.

(2) Alb. Leclère (de l'Université de Berne). *Esquisse d'une Apologétique* dans *Annales de Philosophie Chrétienne*, 1906. T. II, p. 575.

cablement le miracle, et peut-on prévoir avec Renan (1) le jour où la croyance aux merveilles surnaturelles disparaîtra comme la croyance aux farfadets et aux revenants a disparu ?

Tout semble indiquer que l'esprit moderne marche dans ce sens. Mais nous ne pourrons répondre à cette question qu'à la fin de notre quadruple enquête. Pour le moment il ne s'agit que de la seconde : *Le savant peut-il au nom de la science attester le miracle ?* ou encore : *Peut-on discerner le miracle par l'emploi des méthodes scientifiques ?*

Il suffira, pour répondre clairement, d'examiner tour à tour ce qu'il faut entendre par faits scientifiques, par lois scientifiques et par classifications scientifiques. Le miracle pour être attesté scientifiquement devra réaliser en effet

(1) Il y a longtemps déjà qu'il écrivait : « Une très grande partie du peuple n'admet plus le surnaturel, et on entrevoit le jour où les croyances de ce genre disparaîtront dans les foules, de la même manière que la croyance aux farfadets et aux revenants a disparu ». *Souvenirs d'Enfance*. Paris, s. d., in-8, p. XV.

trois conditions : être établi à la façon d'un fait scientifique et à l'encontre des autres faits scientifiques échapper soit aux lois, soit aux classifications scientifiques.

Examinons tour à tour ces trois points essentiels.

LE MIRACLE

ET LA CRITIQUE SCIENTIFIQUE

CHAPITRE Ier.

LE FAIT SCIENTIFIQUE

§ 1. — *Le fait scientifique est-il nécessairement un fait expérimental ?*

La science positive reçoit d'ordinaire dans le langage courant le nom de science expérimentale. C'est là un abus qui n'est pas sans inconvénient. Renan et Littré, qui furent des maîtres parmi les grands esprits de ce temps, se sont laissés prendre à cette duperie de mots. Renan écrivait :

« Que demain un thaumaturge se présente avec des garanties assez sérieuses pour être discuté ; qu'il s'annonce comme pouvant, je suppose, ressusciter un mort, ıe ferait-on ? Une commission composée de physiolostes, de physiciens, de chimistes, de personnes exercées la critique historique, serait nommée. Cette commission

choisirait le cadavre, s'assurerait que la mort est bien réelle, désignerait la salle où devrait se faire l'expérience, règlerait tout le système de précautions nécessaires pour ne laisser prise à aucun doute. Si, dans de telles conditions, la résurrection s'opérait, une probabilité presque égale à la certitude serait acquise. Cependant, comme une expérience doit toujours pouvoir se répéter, que l'on doit être capable de refaire ce que l'on a fait une fois, et que dans l'ordre du miracle il ne peut être question de facile ou de difficile, le thaumaturge serait invité à reproduire son acte merveilleux dans d'autres circonstances, sur d'autres cadavres, dans un autre milieu. Si chaque fois le miracle réussit, deux choses seraient prouvées : la première, c'est qu'il arrive dans le monde des faits surnaturels ; la seconde, c'est que le pouvoir de les produire appartient ou est délégué à certaines personnes. Mais qui ne voit que jamais miracle ne s'est passé dans ces conditions-là ; que toujours jusqu'ici le thaumaturge a choisi le sujet de l'expérience, choisi le milieu, choisi le public ; que d'ailleurs le plus souvent c'est le peuple lui-même qui, par suite de l'invincible besoin qu'il a de voir dans les grands événements et dans les grands hommes quelque chose de divin, crée après coup les légendes merveilleuses. » (1)

De telles exigences dépassent celles même de la méthode scientifique (2). Il n'est pas nécessaire,

(1) E. Renan. *Vie de Jésus*. Paris, 1867, in-8. Introd. p. XCVII-XCVIII. — Même idée dans *Feuilles détachées*. Paris, s. d., in-8, pp. XVI-XVII, 413 et 416.

(2) « Jamais Renan, écrivait Charles Renouvier en 1897, ne connut assez les limites et la méthode des sciences expérimentales, pour comprendre qu'elles ne vont au fond de rien et qu'il leur est interdit de nier, aussi bien que d'appuyer la solution d'aucun problème philosophique d'ordre général, ou de donner

pour constater un fait, qu'il soit objet d'*expérience* et puisse être reproduit dans les laboratoires. L'astronome se contente *d'observer.* Il ne commande pas aux phénomènes qu'il enregistre et la voûte céleste n'est pas un amphithéâtre pour l'expérimentation. Cependant l'astronome affirmera qu'il a vu passer un bolide dont il décrira la trajectoire et l'apparence et personne ne rejettera son dire. (1)

La Bible nous raconte quelques événements astronomiques merveilleux : devons-nous les rejeter par cela seul qu'ils nous ont été présentés comme miraculeux ? Pouvons-nous ajouter foi à l'étoile des mages, au recul du soleil qu'attesta le déplacement de l'ombre sur le cadran d'Achaz ?

Je veux supposer un instant que les textes qui rapportent ces merveilles soient acceptés de tous comme textes historiques. Est-il admissible que les Mages aient vu surgir une étoile ? M. A. France nous fournit la réponse à cette question :

« C'était certes un miracle pour les astronomes du moyen-âge, qui croyaient que le firmament, cloué d'étoiles, n'était sujet à aucune vicissitude. Mais, réelle

ou de refuser un fondement aux théories de la morale et du droit plus qu'aux croyances surnaturelles. » Cité par F. Brunetière : *Cinq lettres sur Ernest Renan.* Paris, 1904, in-12, p. 34. Voir encore Ch. Renouvier : *Philosophie analytique de l'histoire.* Paris, 1898, in-8, II, p. 366.

(1) Sur la distinction des sciences d'observation et d'expérimentation. C. Flammarion : *L'Inconnu et les Problèmes Psychiques.* Paris, 1904, in-12, p. 244-245.

ou fictive, l'étoile des Mages n'est plus miraculeuse pour nous qui savons que le ciel est incessamment agité par la naissance et par la mort des univers et qui avons vu en 1866 une étoile s'allumer tout à coup dans la Couronne boréale, briller pendant un mois, puis s'éteindre.

« Cette étoile n'annonçait point le Messie; elle attestait seulement qu'à une distance infinie de nous, une conflagration effroyable dévorait un monde en quelques jours, ou plutôt l'avait autrefois dévoré, car le rayon qui nous apportait la nouvelle de ce désastre céleste était en chemin depuis cinq siècles et peut-être depuis plus longtemps. » (1)

L'apparition d'une nouvelle étoile peut donc être scientifiquement constatée, mais peut-on ne pas rejeter le récit qui rapporte le recul de l'ombre sur le cadran d'Achaz ? Qui donc a jamais vu le soleil rétrograder dans sa course ? Les conséquences de l'arrêt ou du recul du soleil eussent d'ailleurs été telles, qu'il ne fût sans doute demeuré personne pour en demander le renouvellement.

Spinosa, qui semble avoir cru à l'historicité du récit des Chroniques, se contentait d'expliquer cette merveille par une parhélie.

Ainsi, sans demander la répétition expérimentale d'un phénomène, on peut être conduit à admettre sa réalité, simplement en lui cherchant des analogues, et il est rare que la recherche soit sans résultat. Le recul du soleil, jadis considéré par les théologiens comme un miracle de premier ordre, c'est-à-dire

(1) A. France. *Le Jardin d'Epicure*. In-12, p. 210-211.

réservé à Dieu seul, se conçoit par un simple jeu de la lumière dans les nuées. Ce ne fut qu'une apparence. Il s'explique plus facilement que l'arc-en-ciel qui fit connaître miraculeusement à Noé l'apaisement de Jéhovah. (1)

Les données astronomiques ne sont pas d'ailleurs les seules qui échappent à l'expérimentation. On en peut dire autant pour nombre de phénomènes météorologiques et biologiques. L'incertitude des prévisions relatives au temps ; l'impuissance des médecins pour produire ou pour guérir certaines maladies en sont des preuves éclatantes.

Accordons à Renan et à Littré (2) qu'un fait susceptible d'être reproduit expérimentalement est plus facilement contrôlable qu'un fait d'observation et surtout d'observation intermittente. Mais on ne

(1) Le livre dans lequel Marc-Antoine de Dominis, évêque de Spalatro, ébaucha la théorie de l'arc-en-ciel, *De radiis visus et lucis in vitris perspectivis, et iride*, Venise, 1611, ne fut pas sans provoquer quelque scandale. Il fut brûlé avec son corps et ses autres écrits en 1624.

(2) Emile Littré s'exprime d'une façon très analogue à celle de Renan dans la préface à sa traduction de Strauss : *Vie de Jésus ou examen critique de son histoire*. Paris, 1836, in-8. Préface, t. I, pp. II-IX. Il écrivait dans *La Philosophie positive* (t. X, p. 440). «Le parti catholique fait appel au miracle. Je ne dirai certes pas qu'il a tort, cela le regarde. Seulement, qu'il le ıche bien, c'est peine absolument perdue auprès des gens qui ınt élevés dans la *notion expérimentale de l'ordre naturel et des is du monde.* Désormais les miracles n'apparaissent plus qu'à ıux qui d'avance croient aux miracles. »

saurait nier que certains faits de pure observation ne soient parfaitement et rigoureusement attestés (1).

§ 2. — *Les Qualités de l'Observation Scientifique.*

Les croyants, dégagés de l'antique magie, n'ont jamais prétendu que les faits miraculeux soient des faits expérimentaux ; mais en revanche tous ou presque tous sont persuadés que quelques-uns d'entre eux sont aussi certains que les plus assurés des faits scientifiques.

Le fait scientifique a une caractéristique que présentent fort rarement les faits miraculeux tels qu'ils nous sont rapportés par les historiens les plus sérieux : le fait scientifique est *précis*. La précision, ou mieux une précision toujours croissante, telle est la caractéristique du fait scientifique. Aussi bien certains savants, tels que M. Le Dantec, soutiennent qu'il ne

(1) Littré lui-même écrivait : « Je ne donne guère d'attention aux guérisons miraculeuses dont la théologie est aujourd'hui si prodigue que quand elles présentent quelque phénomène médical qu'il me soit possible de ranger à côté d'autres analogues, agrandissant ainsi le champ d'une pathologie où les médecins ont dissipé les erreurs. » *La Philosophie positive*, t. XI, p. 165. Il publia d'ailleurs une étude intéressante dans laquelle, comme plus tard l'école de Charcot, il cherchait à expliquer scientifiquement les miracles produits au tombeau de Saint-Louis : *Un fragment de médecine rétrospective*, dans *La Philosophie positive*, t. V, p. 103

saurait y avoir de fait scientifique en dehors des faits qui comportent des mesures et par suite une description impersonnelle. Il écrit : « C'est alors seulement que nous avons le droit de parler d'une connaissance scientifique des faits, c'est même là, en quelque sorte, la définition de la science. » (1)

Cette définition rigoureuse du fait scientifique exclurait nécessairement le miracle. Mais nous savons que les sciences naturelles, par exemple, nous offrent nombre de faits qui échappent encore à toute mesure et n'en sont pas moins considérés comme scientifiques. Pourtant, même les faits de cet ordre ont ce caractère de comporter une précision bien supérieure à celle des récits miraculeux. Ce sont tout au moins des faits bien observés.

L'exactitude des faits scientifiques dépend de plusieurs conditions : de l'état d'esprit de l'observateur, des circonstances générales de l'observation, enfin de la délimitation des faits eux-mêmes.

L'observation exacte n'est pas à la portée du premier venu : « Pour bien observer il faut une grande étendue de connaissances, il faut être non seulement

(1) Le Dantec. *L'Athéisme*. Paris, 1906, in-12, p. 193. Herschell écrivait déjà : « Dans tous les cas qui admettent la numération ou la mesure, il est de la dernière importance d'obtenir des nombres précis.... Mais ce n'est pas seulement à préserver d'évaluations inexactes que sert la précision numérique ; *elle est* [illegible]*itablement l'âme de la science.* » *Discours sur l'étude de la phi*[illegible]*ophie naturelle*, § 515, et E. Rabier notait encore : « La [illegible]nce tend en toutes choses à la mesure. » *Logique*, p. 100.

habile dans la branche que l'on cultive, mais encore dans toutes celles qui peuvent mettre à même d'apprécier, de neutraliser les causes étrangères de perturbation. » (1) Cette science préalable que réclame Herschell pour l'observateur lui est doublement nécessaire : d'abord pour discerner l'expliqué de l'inexpliqué ; ensuite pour démêler les faits réels des illusions et des fraudes que peut comporter chaque catégorie de phénomènes.

La connaissance approfondie de sa spécialité ne saurait d'ailleurs suffire au savant. En présence d'un fait inattendu il lui faut encore celle des lois du mécanisme mental, cet instrument des instruments, et une grande et constante défiance contre les illusions d'ordre général auxquelles est sujet l'exercice de nos sens ou qu'entraînent avec soi des théories préconçues. (Celle de l'intervention de Dieu en est une).

Cette double science, à la fois générale et spéciale, n'est pas tout encore. Sans d'autres qualités morales non moins essentielles, à savoir : capacité d'attention, sang-froid, patience et prudence, il n'est guère de bonne observation scientifique. Les auteurs de récits miraculeux étaient-ils de bons observateurs ? — Il s'en faut bien. Presque tous furent des hommes ignorants, imbus de grossiers préjugés populaires touchant la constitution de la nature et celle de leur

(1) Herschell. *Discours sur l'étude de la philosophie naturelle*, p. 126.

propre esprit ; n'ayant aucune défiance à l'égard d'eux-mêmes, aucune réserve ; s'étonnant de tout et rapportant tout fait insolite ou inaccoutumé à des causes animées ou à des esprits.

Autre chose. La préparation générale dont nous avons parlé ne suffit même pas pour obtenir de bonnes observations. Un homme bien doué et bien entraîné fera de mauvaises observations s'il ne prépare chaque observation particulière en se plaçant dans les conditions spéciales requises pour le genre d'observations qu'il entreprend. C'est généralement dans le calme, le silence et la paix qu'opèrent les savants. Les laboratoires ressemblent aux églises : ce sont des lieux de recueillement, on y respire la « paix sereine » dont parle Pasteur. Et, quand le savant opère en pleine campagne, il choisit autant que possible des coins retirés, à l'écart des routes bruyantes.

Les miracles se sont presque toujours produits au milieu des foules et chacun sait leur influence déplorable sur la plus simple observation. Les grandes floraisons de faits miraculeux ont toujours jailli dans des milieux rustiques et tourmentés, parmi des gens incultes mais pieux chez lesquels l'entraînement mystique avait aboli tout sang-froid, toute prudence et exalté au contraire les facultés extraor-naires, l'extase et l'inspiration. Où trouver, parmi s témoins qui observent des faits étranges au milieu s supplications, des plaintes individuelles, des

prières collectives, des mouvements saccadés et des élans subits, où trouver, dis-je, un observateur préparé ?

Il y a plus, le fait scientifique n'existe pas en dehors de la pensée. C'est un abstrait découpé par l'esprit dans la trame de la nature. Ce découpage résulte d'un choix inspiré presque toujours par des idées préconçues. Loin d'être une photographie minutieuse, il est une schématisation qui peut différer d'un observateur à l'autre. C'est là une infirmité inhérente à l'observation. Les savants s'efforcent d'y remédier par l'application de règles essentielles. Ils demandent qu'une observation soit complète et directe.

Or tel n'est pas le cas, ordinairement, pour les miracles. La plupart des faits miraculeux dont il nous reste quelque récit ne sont que les échos de traditions plus ou moins lointaines : non des observations directes, mais de simples racontars. Les faits extraordinaires, appuyés sur les seules traditions, n'ont aucune valeur scientifique.

Cependant les miracles de Lourdes se présentent dans de meilleures conditions. Ils sont consignés dans des procès-verbaux que rédigent des savants, et semblent fournir de véritables exemples d'observation scientifique. Il n'en est rien. Ce sont des observations incomplètes. Voici ce qu'en dit en eff[illegible] M. Huysmans :

« Le Dr Boissarie et le Dr Cox sont obligés de se co

tenter de pièces délivrées par on ne sait quels médicastres, souvent mal rédigées exprès, de peur de se compromettre (?), lorsque ces gens savent que les malades les réclament en vue d'un voyage à Lourdes ; il n'y a aucune sécurité ; l'on ne peut se fier ni à la science, ni à la bonne foi de ces Diafoirus de cantons ; et la clinique, dans des cas qui pourraient être intéressants, se tait. L'on a cherché à remédier à cette incertitude et à ce désordre ; mais toutes les solutions proposées s'avèrent si l'on y réfléchit, vaines. » (1)

Ainsi c'est entendu, même à Lourdes, ce laboratoire, les miracles ne se présentent pas comme des observations scientifiques.

« Ne nous laissons pas duper par les mots, écrit M. Le Roy : aucun « bureau de constatations » ne saurait faire œuvre scientifique sérieuse ; son rôle, beaucoup plus modeste, se réduit à démasquer les supercheries grossières ou à modérer les excès compromettants d'un zèle trop exalté : *police* des miracles, non pas *étude*. » (2)

L'observation du fait miraculeux péchera toujours en effet par un vice essentiel, à savoir, la connaissance complète des antécédents. Sa production étant nécessairement une surprise (n'est-il point un fait imprévisible ?), on ne s'inquiète jamais d'observer les antécédents d'un phénomène qu'on n'attend pas et pour les seuls cas où cela semblerait possible : les

(1) J.-K. Huysmans. *Les Foules de Lourdes*. Paris, 1906, n-12, p. 263. — Voir aussi *idem*, p. 265-266.

(2) Ed. Le Roy. *Loc. cit.*, p. 171.

guérisons obtenues dans les grands sanctuaires, c'est un fait impraticable.

Concluons donc : les faits dits miraculeux peuvent être des faits certains et emprunter leur certitude à la valeur de la méthode d'observation ; mais ils ne sont pas des faits de rigoureuse observation scientifique.

§ 3.— *De l'observation des faits rares et du préjugé que l'on tire de leur invraisemblance.*

Les faits rares ou extraordinaires jugés au critérium ordinaire sont déclarés invraisemblables. Mais, parmi ceux qui les déclarent tels, les uns les rejettent purement et simplement, ajoutant parfois en forme de justification : ce sont des faits incompréhensibles ; les autres les reçoivent, mais entendent les rendre compréhensibles en les attribuant à une intervention surnaturelle et les tiennent pour miraculeux.

Ces deux attitudes sont aussi irrationnelles l'une que l'autre et supposent un même préjugé : celui de la *valeur normative*, des notions de vraisemblance et d'invraisemblance. La première attitude est plus fréquente parmi les gens instruits. Montaigne la stigmatisait déjà en ces termes : « C'est une sotte présomption d'aller dédaignant et condamnant pour faux ce qui ne nous semble pas vraysemblable:

qui est un vice ordinaire de ceux qui pensent avoir quelque suffisance outre la commune. » La seconde attitude est fréquente parmi les ignorants. Une chose leur paraît-elle invraisemblable ? Sans se soucier de contrôler la vérité du fait, ils déclarent aussitôt qu'il s'agit d'une intervention de Dieu ou du diable.

Les uns et les autres pourraient profiter des leçons du passé. Les gens de suffisance, comme certains savants officiels, feraient bien de se remémorer parfois l'histoire malheureuse des oppositions soi-disant scientifiques, que rencontrèrent jadis des faits alors nouveaux, sous prétexte d'invraisemblance.

« Quand Harvey annonça sa découverte de la circulation du sang, il fut traité d'insensé et d'imposteur par ses pairs. Lorsque Franklin présenta à la Société royale de Londres son mémoire sur les paratonnerres, personne ne le prit au sérieux et son travail ne fut pas inséré dans les *Philosophical transactions*. — La théorie des ondulations lumineuses de Young, malgré les preuves qu'il apportait, lui attira toutes les moqueries et tous les mépris des savants de son temps. — Arago amusa beaucoup l'Académie des Sciences lorsqu'il discuta devant elle la possibilité de la télégraphie électrique. — Un curieux exemple encore est l'opposition énergique et imprudente de Laplace à la réalité de la chute des aérolithes. Lorsque Howard lut à la Société Royale de Londres un compte-rendu des premières recher-

ches approfondies qui avaient été faites sur ce sujet, le célèbre naturaliste genevois Pictet était présent. Passant à Paris pour retourner à Genève, ce dernier communiqua à l'Académie des Sciences de Paris ce qu'il avait entendu à Londres ; comme il s'exprima en termes qui dénotaient une entière conviction de sa part, il fut subitement interrompu par de Laplace qui s'écria : « Nous en avons assez de fables pareilles ! » et Pictet dut s'arrêter. Quelques années plus tard, une députation de l'Académie constata dans le département de l'Aisne une chute de plus de deux mille pierres météoriques qui étaient tombées à la fois. » (1)

Que devenait l'ancien argument de Lavoisier : « Il n'y a pas de pierres dans le ciel, il ne peut donc pas en tomber sur la terre. » C'était le cas de rappeler au grand chimiste et au grand astronome le mot profond de Shakespeare :

« Il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre qu'il n'y a de rêves dans notre philosophie « (2)

En réalité, la notion de vraisemblable ou d'invraisemblable (ce qui est tout un), est fonction de l'*habitude* ou de la *nouveauté*. Nous ne comprenons rien à rien dans la nature et nous n'avons rendu raison

(1) Ed. Gasc-Desfossés. *Magnétisme vital, expériences récentes*, avec une préface de M. Boirac, doyen de la faculté de Grenoble. Paris, 1897, in-12, p. 13-15.

(2) They are more things in heaven and hearth
Than are dreams in of our philosophy.

de rien ; mais nous n'avons pas besoin de pouvoir rendre raison d'un phénomène pour le recevoir. S'il en était ainsi nous aurions dû rejeter les tours de Robert Houdin avant d'en avoir appris le secret dans ses mémoires (1). Il suffit aux faits invraisemblables pour devenir vraisemblables qu'on ait pu les rapprocher de faits analogues. On dit alors qu'ils sont enfin compréhensibles.

Les phénomènes électriques furent, à un moment donné, des faits extraordinaires, et certains d'entre eux furent tenus pour tout à fait invraisemblables. Ce que nous disions plus haut à propos du paratonnerre et du télégraphe en est un témoignage suffisant. Aujourd'hui tous ces faits sont devenus coutumiers, et lorsqu'on nous parle d'un phénomène fort extraordinaire tel que de paysages imprimés sur la chair des gens frappés par la foudre, il suffit de qualifier ces faits de l'adjectif « électriques » pour nous rassurer sur leur vraisemblance. Les phénomènes électriques n'ont plus rien de nouveau, ils sont devenus classiques, même pour les ignorants : ce sont des faits habituels grâce aux multiples appareils d'élec-

(1) Au XVIII[e] siècle l'abbé Fiard considérait encore certain tour de piquet du prestidigateur Decremps comme " non naturel ". *La France trompée par les magiciens et démonolâtres du dix-huitième siècle.* Paris, 1803, in-8, p. 138 et suiv.

Au reste on ne saurait oublier que nombre d'inventions mécaniques, y compris l'imprimerie, passèrent pour des œuvres démoniaques.

tricité qui remplissent nos usines, nos maisons et nos rues.

Les faits de suggestion hypnotique, après avoir été repoussés de la science y sont désormais reçus. La clinique hypnotique du Docteur Bérillon en est une preuve éclatante, mais on ne saurait oublier qu'il a fallu l'indépendance d'esprit d'un Richet (1) et l'intrépide conviction d'un Charcot pour oser faire violence aux préventions des corps savants. En 1889 on pouvait encore murmurer que celui qui présiderait le premier congrès de l'hypnotisme se verrait fermer l'entrée de l'Académie de Médecine, et Dumontpallier fit acte de véritable courage en acceptant cette présidence (2). Les faits de suggestion sont, il est vrai, devenus d'observation courante et nul n'ignore les merveilles obtenues aujourd'hui dans les cas d'alcoolisme par la thérapeutique hypnotique. Ces faits ont cessé d'être nouveaux. Ils sont toujours inexpliqués et, dans ce sens, demeurent extraordinaires et incompris, mais ils sont fréquents, bien plus expérimentaux et cela suffit pour qu'on les déclare vraisemblables, voire compréhensibles.

Les phénomènes du spiritisme sont encore aujourd'hui des faits extraordinaires. La plupart des sa-

(1) Ch. Richet. *Annales des sciences psychiques*, octobre 1906, p. 603.

(2) Dr Bérillon. Discours prononcé au banquet d'honneur qui lui fut offert à l'occasion de sa nomination à la Légion d'honneur. *Revue de l'hypnotisme*, octobre 1906, p. 108.

vants les rejettent. Il est à prévoir cependant que cette opposition tombera. Des hommes que leur passé scientifique garantit du reproche de sottise ou de crédulité en ont commencé l'étude. Leur nombre ira croissant (1). Des observateurs capables et entraînés se formeront, habiles à discerner l'illusion et la fraude. Des contrôles sévères permettront une sélection des faits. Certains iront rejoindre les tours des prestidigitateurs, d'autres demanderont une explication différente. En attendant qu'on la trouve ils n'en seront pas moins reçus pour vraisemblables car ils auront cessé d'être nouveaux et extraordinaires pour devenir, sinon habituels et ordinaires, du moins nombreux et précis.

Mais tandis que les savants se corrigent eux-mêmes et élargissent progressivement le champ du vraisemblable, il n'en est pas ainsi des théologiens qui entendent tenir encore aujourd'hui pour miracle tout ce qui fut l'invraisemblable il y a cent ou deux cents ans. Certes, bien que les auteurs sacrés aient donné pour miraculeux les tempêtes et les éruptions volcaniques, ils ont cessé de les croire miraculeux; mais il en est autrement des faits que les savants

(1) A la liste honorable des Crookes, des Richet, des Maxwell, des Lodge, des Mosso, des Foa, des Lombroso, des Aksahoff, des Ochorowicz, des Flammarion, des Schiaparelli, des de Rochas, outre ceux que j'oublie, il faut ajouter le nom d'un récent converti, le professeur H. Morselli, cf : *Eusapia Paladino et la réalité des phénomènes médianimiques*, dans *Annales des sciences psychiques*, avril 1907.

plaçaient hier encore parmi les faits extraordinaires ou incompréhensibles.

Je pourrais citer nombre d'ouvrages sur l'hypnotisme écrits par des prêtres ou des moines qui attribuent à l'intervention diabolique (1) tous les faits hypnotiques. La plupart des catholiques considèrent encore les faits du spiritisme comme œuvres démoniaques. (2)

Les faits de stigmatisation, aujourd'hui, sont acquis à la science. Elle essaie même de les expliquer par des troubles vaso-moteurs. En effet, l'imagination tendue vers un même objet, secondée d'ailleurs par un tempérament extatique, semble bien l'auteur véritable de ces merveilles. C'était déjà l'opinion de Saint François de Sales (3). Cependant nombre de catholiques y voient encore des faits inexplicables par les causes secondes et y veulent apercevoir l'action directe de Dieu. (4)

La guérison des possédés ne serait pas reçue pour miraculeuse par le bureau des constatations à Lourdes. Les médecins qui le composent savent trop bien que la possession n'est qu'une forme de l'hystérie et

(1) Il y a mieux : j'ai rencontré un petit livre qui date de 1890 et qui attribue toutes nos maladies au démon : *Le démon cause et principe des maladies, moyen de les guérir*, par un prêtre du clergé de Paris. 2e édit. Paris, 1890, in-12.

(2) Le récent ouvrage de feu le Dr Lapponi, médecin de Sa Sainteté, en est un suffisant témoignage.

(3) *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. VI, ch. XV.

(4) Voir dans *Revue pratique d'Apologétique*, 1er mai 1907,

relève par suite de la thérapeutique mentale. Jésus ayant guéri des possédés, la grande masse des croyants s'imagine encore être obligée de croire que ces guérisons se firent par l'influence d'une force surnaturelle.

Cependant le champ du vraisemblable s'élargit sans cesse. Le démon sera bientôt définitivement relégué au désert par la science. Il n'en est pas de même de Dieu, mais il faut reconnaître que le savant ne se préoccupe point, dans ses recherches, de l'atteindre et n'essaie plus d'apercevoir son doigt ou sa main. Dès qu'un fait ordinaire ou extraordinaire s'impose à l'étude du savant, celui-ci, persuadé qu'il est vraisemblable parce qu'il est vrai, ne songe plus qu'à en déterminer la loi ou la série.

Le miracle, fait extraordinaire, n'est donc pas un fait scientifique, soit que les savants ne l'aient pas encore reçu comme un fait attesté par des observateurs autorisés et compétents, soit qu'ils refusent d'y voir la main de Dieu, pour n'y reconnaître qu'un des chaînons des phénomènes.

Le fait rare subit toujours une période d'attente avant d'être accepté par la science, mais le jour où il franchit le seuil des académies et des recueils officiels personne ne songe plus à se demander si ce fait pourrait être hors des lois ou des séries naturelles et

la résistance désespérée du P. Poulain à propos de la reprise de la question par le Dr Dumas dans la *Revue des Deux Mondes*.

par suite produit par une intervention directe de Dieu. Aucun être, aucun fait n'est comme une île dans la nature.

Le jour où le fait merveilleux cesse d'apparaître aussi singulier, et cela se produit par l'observation exacte et précise de faits analogues, il devient scientifique et, du même coup, pour la science, cesse d'être miraculeux. Ainsi on n'échappera point à cette alternative : ou bien le miracle n'est qu'un fait de connaissance vulgaire, un racontar, une histoire qu'on se répète de bouche en bouche, et la science peut et doit lui refuser le *dignus intrare* dans les répertoires de faits scientifiquement établis ; ou bien le miracle sera reçu dans de semblables répertoires et, comme il n'y entrera qu'avec tout un groupe de faits analogues rapportés par différents observateurs habiles, le savant lui refusera le brevet de singularité et d'irréductibilité que lui décerne le théologien.

CHAPITRE SECOND

LE MIRACLE ET LES LOIS SCIENTIFIQUES

§ 1. — *Les lois scientifiques inconnues.*

Supposons qu'un fait dit miraculeux soit aussi bien observé et décrit que n'importe quel autre fait scientifique et cependant que l'on ignore encore la loi de sa production : le savant ne sera-t-il point, dans ce cas, obligé de reconnaître qu'un tel fait est hors de la nature et d'attester au nom de la science elle-même qu'il est vraiment miraculeux ?

Il y a longtemps que Jean-Jacques Rousseau a répondu à la question ainsi posée :

« Puisqu'un miracle est une exception aux lois de la nature, pour en juger il faut connaître ces lois, et, pour en juger sûrement, il faut les connaître toutes ; car une seule qu'on ne connaîtrait pas pourrait, en certains cas inconnus aux spectateurs, changer l'effet de celles qu'on connaîtrait. Ainsi, celui qui prononce qu'un tel ou tel acte est un miracle, déclare qu'il connaît toutes les lois de la nature et qu'il sait que cet acte est une exception.

« Mais quel est ce mortel qui connaît toutes les lois de la nature ? Newton ne se vantait pas de les connaître ;

un homme sage témoin d'un fait inouï, peut attester qu'il a vu ce fait et l'on peut le croire ; *mais ni cet homme sage ni nul autre homme sage sur la terre n'affirmera jamais que ce fait, quelque étonnant qu'il puisse être, soit un miracle, car comment peut-il le savoir ?*

« Tout ce que l'on peut dire de celui qui se vante de faire des miracles est qu'il fait des choses fort extraordinaires ; mais qui nie qu'il fasse des choses extraordinaires ? J'en ai vu, moi, de ces choses-là, et même j'en ai fait...... (1)

« Avec le canon, l'optique, l'aimant, le baromètre, quels prodiges ne fait-on pas chez les ignorants ? Les Européens, avec leurs arts, ont toujours passé pour des Dieux parmi les Barbares. Si dans le sein même des Arts, des Sciences, des Collèges, des Académies, si dans le milieu de l'Europe, en France, en Angleterre, un homme fût venu le siècle dernier, armé de tous les miracles de l'électricité que nos physiciens opèrent aujourd'hui, l'eût-on brûlé comme un sorcier ? l'eût-on suivi comme un prophète ? Il est à présumer qu'on eût fait l'un ou l'autre, il est certain qu'on aurait eu tort......

(1) J'ai vu à Venise, en 1743, une manière de sorts assez nouvelle, et plus étrange que ceux de Preneste. Celui qui les voulait consulter entrait dans une chambre et y restait seul s'il le désirait. Là, d'un livre plein de feuillets blancs, il en tirait un à son choix ; puis, tenant cette feuille, il demandait, non à voix haute, mais mentalement, ce qu'il voulait savoir. Ensuite, il pliait sa feuille blanche, l'enveloppait, la cachetait, la plaçait dans un livre ainsi cachetée ; enfin, après avoir récité des formules fort baroques sans perdre son livre de vue, il en allait tirer le papier, reconnaître le cachet, l'ouvrir, et il trouvait la réponse écrite.

Le magicien qui faisait ces sorts était le premier secrétaire de l'ambassadeur de France et s'appelait J.-J. Rousseau.

Je me contentais d'être sorcier parce que j'étais modeste, mais si j'avais eu l'ambition d'être prophète, qui m'eût empêché de le devenir ?

« On vient de trouver le secret de ressusciter les noyés, on a déjà cherché celui de ressusciter les pendus ; qui sait si dans d'autres genres de mort on ne parviendra pas à rendre la vie à des corps qu'on en avait privé...... Cela n'est pas vraisemblable, soit, mais nous n'avons point de preuve que cela est impossible, et c'est de l'impossibilité physique qu'il s'agit ici. Sans cela, Dieu déployant à nos yeux sa puissance n'aurait pu nous donner que des signes vraisemblables ; de simples probabilités, et il arriverait de là que l'autorité des miracles n'étant fondée que sur l'ignorance de ceux pour qui ils auraient été faits, ce qui serait miraculeux pour un siècle ne le serait plus pour d'autres ; de sorte què la preuve universelle étant en défaut, le système établi sur elle serait détruit. Non, donnez-moi des miracles qui demeurent quoi qu'il arrive, dans tous les temps et dans tous les lieux.....

Les miracles sont, comme j'ai dit, les preuves des simples pour qui les lois de la nature forment un cercle très étroit autour d'eux. Mais la sphère s'étend à mesure que les hommes s'instruisent et qu'ils sentent combien il leur reste encore à savoir. *Le grand Physicien voit si loin les bornes de cette sphère qu'il ne saurait discerner un miracle au-delà.* CELA NE SE PEUT est un mot qui sort rarement de la bouche des sages ; ils disent plus fréquemment : JE NE SAIS. » (1)

Eusèbe Salverte qui fut un esprit des plus curieux et des plus pénétrants de son temps donnait à cette même réponse cette forme audacieuse :

« Il n'y a point de miracle pour l'incrédule. Sous ses yeux vous rendez la vie à un homme décapité.... — Je croyais la chose impossible, dira-t-il, je me trompais ; si

(1) J.-J. Rousseau. *Lettres écrites de la montagne.* Amsterdam, 1764, in-12, 1re partie, 3e lettre, p. 89-97.

toutefois mes sens ne sont pas en proie à une illusion invincible. Constatons bien le fait ; c'est une acquisition précieuse pour la science. Mais avant que j'y visse un miracle, il faudrait me démontrer que la chose n'a pu exister qu'autant que Dieu aurait renversé les lois données par lui-même à la nature. Quant à présent, vous ne m'avez prouvé que mon erreur et votre habileté. » (1)

Depuis, cette argumentation a été souvent reprise. Anatole France écrit :

« Quant au miracle, si c'est une dérogation aux lois naturelles ,on ne sait ce que c'est, car personne ne connaît les lois de la nature. Non-seulement un philosophe n'a jamais vu de miracle, mais il est incapable d'en jamais voir. Tous les thaumaturges perdraient leur temps à dérouler devant lui les apparences les plus extraordinaires. En observant tous ces faits merveilleux, il ne s'occuperait que d'en chercher la loi, et, s'il ne la découvrait point, il dirait seulement : « Nos répertoires de physique et de chimie sont bien incomplets. » Ainsi donc, il n'y a jamais eu de miracle au vrai sens du mot, ou s'il y en a eu, nous ne pouvons pas le savoir, parce que ignorant la nature nous ignorons également ce qui n'est pas elle. » (2)

Un savant biologiste, M. Le Dantec, écrivait à son tour, dans un livre hardi :

« Comment constater un miracle, c'est-à-dire un accroc aux lois de la nature ? Il faudrait pour cela être

(1) E. Salverte. *Des sciences occultes, ou Essai sur la magie, les prodiges et les miracles*. P., 1829, I, 131-132.

(2) *Le R. P. Didon et son livre sur Jésus-Christ* dans *La vi littéraire*, 4e série, Paris, in-12, p. 107.

sûr que l'on connaît toutes les lois de la nature et aussi toutes les conditions du phénomène observé. Qui oserait avoir une telle prétention ? J'ai écrit jadis que si je voyais un miracle, je deviendrais croyant ; je crains bien de m'être vanté ! Si j'assistais à un phénomène qui me parût en contradiction avec les lois naturelles que je connais le mieux, je ferais probablement comme au théâtre Robert Houdin ; je chercherais la ficelle cachée, le phénomène surajouté et inconnu qui a créé l'apparence du miracle et si je ne trouvais pas, j'accuserais probablement l'imperfection de mes moyens de recherche. » (1)

L'abbé d'Houteville fut célèbre en son temps et considéré comme une sorte d'hérétique pour avoir défini le miracle un fait extraordinaire qui se produit en vertu de lois encore inconnues. On écrivit contre lui de lourdes réfutations. D'aucunes ressemblent singulièrement à des aveux.

C'est à lui que songeait Monseignèur Hay, évêque d'Edimbourg, lorsqu'il écrivait : « Il ne faut que réfléchir un moment sur notre propre esprit pour comprendre que dès que nous concevons qu'un événement, quelque rare qu'il paraisse, peut être produit par des causes naturelles ou s'accorde avec le cours ordinaire de la nature, tout aussitôt nous éloi-

(1) F. Le Dantec. *L'Athéisme.* Paris, 1906, in-12, p. 78 ; voir également p. 64. Même note chez E. Stapfer : *La mort et la Résurrection de Jésus-Christ.* Paris, 1898, in-12 : « Jamais un de mes contemporains, savant ou non, ne reconnaîtra un fait surnaturel. Il ne reconnaîtra qu'un fait inexpliqué mais naturel ; il dira : l'explication m'échappe, mais il y en a une..... et qui est naturelle. » p. 306-307.

gnons de notre esprit la pensée que ce soit un miracle. » (1)

Mgr Bouvier, auteur d'une théologie classique sous la Restauration, appréciait ainsi la doctrine de l'abbé d'Houteville : « Cette hypothèse est possible. Dieu a pu, en effet, se servir des lois que nous ignorons pour produire les miracles ; *mais, pour nous conformer au sentiment universel et à celui qu'expose l'Evangile nous préférons* voir dans le miracle des faits contraires aux lois de la nature. » (2)

Les théologiens du XX[e] siècle, qui rencontrent aujourd'hui cette conception, accusent les savants d'introduire pour les besoins de leur cause des lois nouvelles comme si les lois n'existaient pas avant que nous les connaissions. Ce n'est que par un sophisme enfantin qu'on fait de l'expression : *lois inconnues* l'équivalent de l'expression : *lois nouvelles*. Bien plus, d'aucuns dénoncent dans cette théorie un *changement de front de la science incrédule*, comme si les origines n'en étaient pas philosophiques avant d'être scientifiques. (3)

(1) *La doctrine de l'Ecriture sur les miracles, où l'on examine et on développe avec impartialité leur nature*. Paris, 1808, in-12, t. I, p. 25-26.

(2) Bouvier (Episcopus Cenomanensis). *Institutiones Theologicæ*. 1834, in-12. *De Vera Religione*, t. I, pp. 17-18. C'est nous qui soulignons.

(3) Is. Leroy. *La constatation du miracle. Croire sans voir est-il sage ?* Paris, 1904, in-12, p. 58-59.

Ne vaudrait-il pas mieux souscrire franchement à cette profonde pensée de Saint Augustin :

« *Les hommes ne peuvent savoir ce qui est selon ou contre la nature.* Nous ne contestons pas que dans le langage humain ce qui sort du cours ordinaire de la nature est dit contre nature ; tel est le sens des paroles de l'apôtre: Si tu as été coupé de l'olivier sauvage, ta tige naturelle, et enté contre nature sur l'olivier franc — ; où *il appelle contre nature ce qui n'entre pas dans le cours de la nature tel qu'il est connu des hommes*, à savoir que l'olivier sauvage enté sur l'olivier franc ne donne point de fruits. Mais Dieu, créateur et auteur de toutes les natures, ne fait rien contre nature, car tout ce qu'il fait entre dans la nature de chaque chose, puisque de lui vient toute mesure, tout nombre, tout ordre dans la nature. » (1)

§ 2. — *Des lois scientifiques conçues comme arbitraires et indépendantes les unes des autres.*

Nous pourrions sans doute nous en tenir là et déclarer le miracle indiscernable en tant qu'exception aux lois de la nature. Mais ce serait négliger certains arguments théologiques dont l'examen ne manquera point d'ailleurs d'être instructif.

Les lois scientifiques peuvent être considérées à

(1) Contre. Faust, l. XXVI, ch. III.

deux points de vue, soit comme ayant une sorte d'existence objective, ou comme des constructions de l'esprit qui ne permettent pas de conclure sur le fond des choses.

Les théologiens sont (aujourd'hui du moins et pour ceux qui représentent la vieille tradition scolastique et officielle), des réalistes.

Les lois, pour eux, sont les rapports nécessaires, et ils diraient volontiers objectifs, qui découlent de la nature des choses. Les lois du monde sont l'expression des décrets de Dieu, décrets d'ailleurs conformes aux natures créées, puisque lois et natures viennent du même auteur. Mais, de même que Dieu les a promulguées, il peut les suspendre ou les abolir. La nature est réglée par le déterminisme ou mieux par les décrets divins. Que celui qui en doute réponde à Jéhovah :

> Où étais-tu quand je posais les fondements du monde?
> Indique-le-moi si tu possèdes la Sagesse.
> Qui a réglé les mesures de la Terre (tu le sais sans [doute]
> Ou qui a tendu sur elle le cordeau ?
> Sur quoi ses bases reposent-elles
> Ou qui jeta la pierre angulaire ?
> Quand les étoiles du matin chantaient en chœur
> Et que les fils de Dieu poussaient des cris d'allégresse ?
> Qui a fermé la mer avec des portes
> Quand elle jaillit et s'élança de la vulve,
> Quand je lui donnai la nue pour vêtement,
> Le nuage ténébreux pour langes,
> Quand je lui traçai des limites,

Que je lui posai des battants et des verrous ;
Et que je lui dis : « Tu viendras jusqu'ici, non au-delà ;
Ici expirera l'orgueil de tes flots ?

As-tu, depuis que tu existes, donné des ordres au [matin]
As-tu enseigné sa place à l'aurore ? (1)

L'ordre objectif du monde vient donc de Dieu. Mais, venant de lui, il ne saurait s'opposer à lui. Dieu peut le modifier à son gré. Les lois de la nature sont des impératifs inéluctables pour l'homme qui les subit, mais révocables par Dieu qui les impose. Le déterminisme est ainsi corrigé par l'arbitraire divin, et à celui qui s'en étonnerait, le théologien est tenté de répliquer encore par ces paroles de Job :

Les orages lui servent à la fois pour punir les hommes
Et pour leur fournir une nourriture abondante.

. . . .

Sais-tu quels desseins président à ses miracles
Et pourquoi il fait éclater le feu de ses nuées ? (2)

Cette conception, sans doute, est émouvante et grandiose, mais elle est aussi grossièrement anthropomorphique. Elle représente Dieu à l'image de l'homme, procédant à coups de décrets successifs et souvent contradictoires, bâtissant puis corrigeant sa construction ; couvrant la plaine et la montagne de fleurs et de fruits, puis, tout à coup, pour punir sa

(1) Job, XXXVIII, 3 et ss.

(2) Job, XXXVI, 31; XXXVII, 15.

créature, respirant la tempête, ravageant tout de son souffle redoutable.

Une telle conception, toute primitive, a permis à certains théologiens d'expliquer comme suit la possibilité de discerner le miracle. Le miracle est pour eux la violation d'une loi physique et c'est cette violation même qui fait éclater son caractère surnaturel. N'objectez pas que ce que l'on appelle violation n'est qu'une dérogation qui s'explique par l'intervention d'une autre loi. A-t-on besoin, dit Bonal, pour savoir qu'une loi civile a été violée de connaître toutes les lois ? Ne suffit-il pas que nous connaissions cette loi avec certitude ? (1) D'autres théologiens ont cru préférable de substituer le mot loi morale à loi civile (2) sans changer toutefois la teneur de ce raisonnement ; mais, loi morale ou loi civile, la comparaison n'en vaut guère mieux. Dans le second cas elle repose sur un sophisme qui implique la confusion du juste et du possible ; dans le premier cas on confond la légalité civile et le déterminisme.

Les lois physiques, qu'on les assimile, soit à des décrets, soit à des commandements, seraient donc révocables par leur auteur. Elles seraient des lois à la fois nécessaires et contingentes : nécessaires, mais de

(1) Bonal. *Institutiones Theologicæ*. Tolosæ, 1879, t. I, p. 108.

(2) Gondal. *Le miracle*. Paris, 1894, in-12, p. 176. — Tronchère. *Il n'est pas possible de constater de vrais miracles*. Paris, 1897, in-8, p. 99.

façon provisoire; contingentes aussi, mais de façon intermittente. Ce ne pourrait d'ailleurs être ainsi sans provoquer les protestations des savants qui auraient bien le droit de dire qu'une telle théorie ébranle le principe d'induction : *les mêmes causes produisent les mêmes effets.* Que fonder sur cette nécessité contingente ? C'est, dans toute sa beauté, le régime de l'arbitraire érigé en idéal. Dieu assimilé à quelque sultan oriental.

Mais, admettons un instant ce système ; pourrons-nous savoir quand de telles lois seront violées ? Une loi des mieux constatées, la loi de la gravitation, manifeste à nos yeux ses effets par la chute des corps à la surface de la terre et peut s'énoncer ainsi : Tous les corps situés dans le rayon d'attraction de la terre tendent au centre du globe. Cette loi est nécessaire, mais je sais que cette nécessité n'est point telle qu'elle puisse empêcher les corps de s'écarter du centre de la terre. Je vois un maçon qui monte à l'échelle, élevant avec lui des outils qui devraient cependant tendre avec lui vers le centre de notre globe. En conclurai-je que Dieu intervient dans ce cas pour suspendre la loi ? Je ne pense pas qu'une telle idée vienne à personne. C'est grâce à l'effort du maçon que l'homme et les outils s'élèvent. L'attraction que la terre exerce sur les corps qui sont à sa surface n'est pas infinie, mais assez limitée et la force de la pesanteur peut être contrebalancée par une force égale. Nous expliquons cette exception par

l'intervention d'une force connue : l'énergie humaine.

Mais si j'eusse vu San Diego s'élever du sol sans échelle et sans mouvements, tandis qu'il priait et tel que nous l'a représenté Murillo, n'aurais-je pas été contraint de reconnaître dans cette élévation surprenante un fait miraculeux ? Bien que la loi de la gravitation soit révocable ad nutum, je n'aurais pu supposer qu'elle avait été suspendue par Dieu ; car tandis que Diego s'élevait, elle continuait d'agir, de régir les mouvements des mondes dans le ciel et la chute des corps sur la terre. J'aurais donc été conduit à admettre qu'une force invisible naturelle ou surnaturelle soulevait San Diego. De nombreux théologiens, partant de cas analogues, ont soutenu que cette force invisible c'était Dieu ou ses anges, et sans doute je n'ai rien à y redire ; mais je puis supposer que cette force invisible était peut-être une force naturelle encore mal connue. Un prêtre l'a soutenu récemment dans une thèse de doctorat présentée à l'Institut catholique de Toulouse.

Ainsi donc la conception de lois révocables ad nutum ne nous sert de rien pour discerner des exceptions aux lois de la nature. Il eût fallu, pour qu'elle atteignît ce but, que chaque force de la nature agît indépendamment de toutes les autres ; et que les lois physiques fûssent réellement les suites de décrets indépendants les uns des autres. Nos législateurs n'ont pas eu à se préoccuper de la loi sur les

successions lorsqu'ils ont voté la loi sur le service militaire. Quand Moïse ordonna aux Hébreux de se reposer le septième jour, il n'a pas fait dépendre ce commandement de celui qui défend l'adultère. Mais, quand Dieu a fait le monde, il n'a point procédé ainsi. Il a fait un tout harmonieux dans lequel toutes les forces collaborent. Chaque mouvement de l'évolution terrestre résulte de l'exécution simultanée de toutes les lois qui règlent les mouvements de la terre. Cette solidarité des forces et des phénomènes s'étend donc aux lois et l'on peut dire qu'elles sont interdépendantes.

§ 3.— *Des lois scientifiques conçues comme rigoureusement déterminées et respectées par Dieu même.*

Malebranche n'hésitait pas à admettre un déterminisme absolu, ou mieux une loi générale englobant les faits rares ou singuliers aussi bien que les faits coutumiers et nombreux.

Il se fût moqué de nos modernes théologiens (à moins qu'il ne les eût pris en pitié) qui, après avoir introduit la contingence dans le monde, sous forme d'intervention divine, indépendante des causes secondes, s'érigent en défenseurs intrépides du déterminisme et de la rigueur de la science. Après La-

mennais (1) feu Bonal (2), MM. Gondal (3), Tronchère (4), Bertrin (5), G. Sortais (6) nous ont donné ce spectacle contradictoire.

Il faut choisir entre les systèmes et savoir édifier sur le terrain que l'on a une fois adopté. Ce n'est donné, il est vrai, qu'aux esprits rigoureux. Ils sont malheureusement rares parmi les apologistes.

Malebranche ne connut point de semblables défaillances. Voici le discours qu'il met en la bouche de Jésus.

« Ne t'imagine pas (ô chrétien) que mon père, par des volontés particulières, détermine toutes mes volontés ni celles des anges et des saints. J'ai reçu comme homme toute puissance dans le ciel et sur la

(1) Bien qu'on ne s'y réfère pas d'ordinaire, je crois qu'il est en effet l'inventeur de ce misérable argument. « Si, dit-il, les phénomènes les plus opposés sont également naturels, le monde est, en même temps, soumis à des lois contraires ; dès lors l'idée d'ordre disparaît. Un homme s'élance dans les flots. Qu'arrivera-t-il ? Qui peut le dire ? Il enfonce, il est submergé, c'est une loi de la nature. Un homme (comme Jésus-Christ) marche sur les flots ; c'est encore une loi de la nature. C'est-à-dire que la nature n'a aucunes lois constantes ou en d'autres termes qu'elle n'a point de lois ». *De l'Indifférence en matière de religion*, IV[e] partie, Ch. XIV.

(2) Bonal. *Institutiones Theologicæ.* Tolosæ, 1879, t. I, p. 96 et p. 108.

(3) Gondal, S. S. *Le Miracle*, p. 175.

(4) Tronchère, *loc. cit.* p. 97.

(5) G. Bertrin. *Histoire critique des événements de Lourdes* Paris, 1905, in-12, p. 166.

(6) G. Sortais. *Providence et Miracle.* Paris, 1905, in-12, p. 13

terre, et par conséquent j'ai la liberté de choisir les matériaux qui me sont propres et d'exécuter comme il me plaît l'ouvrage que Dieu m'a donné à faire : *mais l'ordre immuable est ma règle et ma loi inviolable* ; je puis tout, mais je ne puis rien vouloir qui lui soit contraire. Dieu veut l'ordre immuable et nécessaire d'une volonté immuable et nécessaire. On ne peut concevoir l'être infiniment parfait sans amour pour l'ordre ; et si on le suppose créateur de quelques esprits, on ne peut le concevoir sans la volonté que ces esprits se conforment à l'ordre. De sorte que c'est l'ordre en général qui est la règle de nos désirs et non point certaines volontés particulières par lesquelles Dieu règle notre action et rend inutile la puissance qu'il nous a donnée. Car la puissance des créatures ne consiste que dans la liberté de vouloir, puisqu'elles n'ont en elles-mêmes aucune efficacité. *Ainsi tout ce que nous faisons de miraculeux* (n'oubliez pas que c'est Jésus qui parle), *Dieu l'exécute en conséquence des lois générales qu'il a établies et qui te sont inconnues.* Dieu n'agit par des volontés particulières que lorsque l'ordre le permet ou le demande. » (1)

Il ne s'agit point pour nous d'exposer ici la théorie Malebranchienne du miracle qui est fort complexe et très nuancée (2) ; il nous suffit de constater que le

(1) *Méditations chrétiennes.* Médit. VIII, éd. J. Simon. In-12, 107.

(2) Dieu n'agit point selon lui par des volontés particulières;

grand oratorien a pu incliner certains esprits à considérer le miracle comme une opération de lois générales inconnues.

On comprend par suite comment l'abbé d'Houteville (1686-1742) fut conduit à systématiser et à simplifier ainsi cette théorie des miracles :

« Un être infiniment sage doit toujours agir par les voies les plus simples ; il ne doit pas faire par le plus ce qu'il peut faire par le moins ; il ne doit pas employer des volontés particulières et de détail quand les volontés

mais il a des volontés particulières primitives, contenues d'ailleurs dans sa volonté générale. Enfin Dieu est la cause immédiate du miracle et les anges la cause occasionnelle.

Leibnitz ne pouvait admettre ni ces volontés particulières primitives, ni ces causes angéliques occasionnelles : « Je suis d'accord avec le R. P. Malebranche que Dieu fait les choses de la manière la plus digne de lui. Mais je vais un peu plus loin que lui, à l'égard des volontés générales et particulières. Comme Dieu ne saurait rien faire sans raison, lors même qu'il agit miraculeusement, il s'ensuit qu'il n'a aucune volonté sur les événements individuels, qui ne soit une conséquence d'une vérité ou d'une volonté générale. Ainsi je dirais que Dieu n'a jamais de volontés particulières telles que ce Père entend, c'est-à-dire particulières primitives.

Je crois même que les miracles n'ont rien en cela qui les distingue des autres événements ; car des raisons d'un ordre supérieur à celui de la nature le porte à les faire. *Ainsi je ne dirais point avec ce Père que Dieu déroge aux lois générales toutes les fois que l'ordre le veut* ; il ne déroge à une loi que par une autre loi plus applicable, et ce que l'ordre veut ne saurait manquer d'être conforme à la règle de l'ordre qui est du nombre des lois générales. » *Essai sur la bonté de Dieu*, l. II, § 206, 207, éd. Jacques, p. 198-199.

Puis il oppose au système des causes angéliques occasionnelles le système de l'harmonie préétablie.

générales suffisent à la production qu'il veut faire ; donc il est naturel et raisonnable de penser qu'en établissant des lois pour la conduite de son ouvrage, il a choisi les plus fécondes, celles qui réunissaient le physique et le moral tout ensemble, celles qui renfermaient le mieux le total des événements depuis le premier jusqu'au dernier jour du monde.... Toutes les révolutions, tous les changements, tous les spectacles qu'il montre dans la Nature, sont les suites de ses premières lois combinées avec ses desseins éternels ; et quelque diversité qu'on remarque dans ses ouvrages, il n'y a ni variété, ni circonstance, ni correctif dans la volonté qui les produit : « *Opera mutat, consilia non mutat.* » (1)

C'était déjà la pensée de Saint Augustin : « Les prodiges ne sont pas contraires à la nature, mais seulement à une certaine notion que nous avons de la nature. (2) Les miracles ont beau être contre nature on les explique toujours en disant que telle est la nature des choses. Explication très courte, j'en conviens et réponse très satisfaisante parce que Dieu

(1) *De la religion chrétienne prouvée par les faits.* 1722, liv. I, chap. V, pp. 24-28. Euler (1707-1783) reproduira encore la même idée. Cf. : *Lettres à une princesse d'Allemagne*, 1760-1762. Lettre XXII, éd. Saisset. P., 1843, in-12, p. 230 : « Quand un fidèle adresse à présent à Dieu une prière digne d'être exaucée, il ne faut pas s'imaginer que cette prière ne parvient qu'à présent à la connaissance de Dieu. Il a déjà entendu cette prière depuis l'éternité, et puisque ce Père miséricordieux l'a jugée digne d'être exaucée, *il a arrangé exprès le monde en faveur de cette prière, en sorte que l'accomplissement fût une suite du cours naturel des événements.* »

(2) Saint Augustin. *Civitas Dei*, l. XXI, ch. VIII.

est l'auteur de toute la Nature » (1). Et encore : « Pour la loi souveraine de la nature élevée au-dessus de l'intelligence des impies ou des faibles, Dieu ne peut pas plus agir contre elle que contre lui-même.» (2)

Pour le philosophe, qu'il soit déterministe ou contingentiste, dès lors qu'il admet la Providence, (au sens étymologique) le miracle ne peut être qu'un fait providentiel comme tous les autres ; mais apte à remuer l'esprit des hommes qui en ignorent le secret. « Que de gens, dit Saint Augustin, et en grand nombre, qui sont plus occupés de l'admiration des choses que de la connaissance des causes par lesquelles les prodiges cessent d'être des prodiges ! Il faut les exciter à la foi des choses invisibles par des miracles visibles afin qu'ils parviennent là où ils cessent d'admirer pour se familiariser avec la vérité. Au théâtre, les hommes sont émerveillés d'un danseur de corde et se délectent à entendre les musiciens ; dans le premier cas la difficulté attache, et dans l'autre l'âme se repaît. » (3)

M. Le Dantec raconte que M. l'abbé Naudet lui dit un jour que les miracles ne sont pas en contradiction avec le déterminisme, en preuve de quoi il lui fournit cet exemple :

(1) S. Augustin. *Civitas Dei.* L. XXI, ch. VII.

(2) *Contra. Faust.* L. XXVI, ch. III. Voir : E. Nourry. *Le miracle d'après St Augustin.* Paris, 1903, in-8, p. 6-8. Extrait des *Annales de philos. chrétienne.*

(3) St Augustin. *Lettre.* CXX à Consentius.

« — Un homme dort sur le bas-port à l'ombre d'un pont ; une grosse pierre se détache à quelques mètres de hauteur, juste au-dessus de la tête du dormeur ; il est infailliblement condamné ; mais du bout de ma canne je donne une légère impulsion à la pierre, sa trajectoire dévie, et voilà mon homme sauvé ; voyez-vous là quelque chose qui soit en contradiction avec les lois naturelles ? Dieu peut donc faire des miracles sans donner le moindre accroc aux lois qu'il a imposées au monde. —

Evidemment l'effort de la canne du sauveur est *petit* par rapport à la force vive du pavé qui tombe ; mais il n'est pas nul, et il a une équivalence mécanique ; tandis que si c'est Dieu qui est intervenu par l'exercice d'une volonté qui se manifeste *sans que se modifie rien qui soit susceptible de mesure*, son intervention, si minime qu'elle soit, est en contradiction avec le déterminisme universel. » (1)

Je ne sais ce que répondit M. l'abbé Naudet, mais s'il eût été de l'opinion que semblent tolérer Malebranche et Saint Augustin et qu'avait franchement adoptée l'abbé d'Houteville, il eùt pu lui répondre :

J'admets qu'aucune action de Dieu dans le monde ne se produise sans que du même coup se modifie quelque chose qui soit susceptible de mesure, Dieu n'agissant que par les lois générales, c'est-à-dire dans et par le déterminisme qu'il a institué.

(1) F. Le Dantec. *L'Athéisme*. Paris, 1906, p. 226.

Mais alors, eût pu répliquer M. Le Dantec, comment discernez-vous un miracle d'un fait ordinaire par les méthodes scientifiques ? Et j'ignore comment on eût pu lui répondre.

Je me fusse contenté pour ma part de lui rappeler cette page immortelle de Spinoza :

« Le miracle ne peut rien signifier d'autre qu'une chose dont nous ne pouvons pas expliquer la cause naturelle par l'exemple d'une chose accoutumée. La puissance de la nature n'est rien de plus que la puissance de Dieu, laquelle nous ne pouvons comprendre tant que nous ignorons les causes naturelles.

...Qu'il me soit permis de vous demander si nous, pauvres hommes, avons de la nature une telle connaissance que nous puissions déterminer jusqu'où va sa force ou son pouvoir et quelle chose les peut surpasser. Comme personne sans arrogance ne pourrait élever cette prétention, il ne reste plus que d'essayer sans orgueil aucun d'expliquer les événements prodigieux par des causes naturelles, autant que faire se peut, et pour ce que nous ne pouvons expliquer ou démontrer être absurde ce sera assez de suspendre notre jugement et d'édifier la religion sur la seule doctrine de la sagesse. » (1)

(1) Spinoza. *Tract. Theol. polit.* VI. *De miraculis.* Dans la traduction Saisset on pourra consulter sur ce point: *Traité théologico-politique* : Préface p. 10 ; ch. I. De la prophétie, pp. 26-27 ; ch. II. Des prophètes, p. 35, 36, 38, 42, 43 ; ch. III. De la vocation des Hébreux, pp. 56-58 ; Le chapitre IV tout entier : Du

§ 4. — *Des lois considérées comme des constructions subjectives de l'esprit.*

Jusqu'ici, nous avons supposé que les lois de la nature sont quelque chose d'objectif et de fixé dans les choses, comme des sortes de ressorts qui les détermineraient à agir en des sens toujours définis.

Mais, après la critique kantienne, il est bien difficile d'en demeurer à cette conception périmée. La science n'est qu'une abstraction, qu'une construction de l'esprit. Certes, elle a été suggérée par les choses ; mais elle n'est qu'une image déformée des choses : L'esprit est le miroir sans lequel la science est impossible et, comme tous les miroirs, il donne des images qui sont conditionnées par sa propre nature. Chacun connaît le jeu qui consiste à se regarder dans des miroirs convexes ou concaves et les déformations qui en résultent, à la grande joie des assistants. Notre esprit n'est pas pour la nature un miroir absolument plan. La variété même des individus en témoigne. La Nature en se réflétant en lui s'y défor-

miracle; ch. VII. De l'interprétation de l'Ecriture, p. 136 ; Ch. IX. A quel titre les Apôtres ont-ils écrit leurs épîtres, p. 207 ; Ethique Prop. 17 et Schol. 2 ; Prop. 33 et Schol. 1 et 2; Epîtres XXI, XXV, qui sont les lettres VIII, X et XII de la trad. Saisset. — Voir spécialement la lettre X qui répète la citation ci-dessus.

me : mais c'est précisément cette déformation que nous appelons la science et les lignes de ce dessin que nous appelons les lois scientifiques du monde.

De ce point de départ élémentaire qui effraie les réalistes et les fait crier un peu vite au scepticisme radical on a été conduit à la thèse de la contingence des lois de la Nature.

Mais il s'agit de la bien comprendre. Cette contingence n'est pas, comme les vieux théologiens seraient tentés de le croire, une abdication de la science en faveur du hasard et un retour déguisé à l'athéisme. Les contingentistes français ont affirmé avec autant de fermeté que les orthodoxes les plus traditionalistes leur foi en l'existence de Dieu.

Si d'ailleurs tout était radicale contingence et parfait hasard, il est bien évident que le miracle demeurerait indiscernable et il n'y aurait d'ailleurs aucune raison de parler d'intervention divine, puisque nous aurions toutes raisons pour ne point parler d'un Dieu.

Qu'est-ce donc alors que la thèse de la contingence des lois de la nature et qu'entend-on par là ?

La contingence des lois de la nature suppose que les lois scientifiques ne sont que des approximations. C'est l'avis même des plus éminents parmi les savants contemporains.

« Si nous envisageons une loi particulière quelconque, écrit M. Poincaré, nous pouvons être certain d'avance qu'elle ne peut être qu'*approximative*. Elle est en effet

déduite de vérifications expérimentales, et ces vérifications n'étaient et ne pouvaient être qu'approchées. On doit toujours s'attendre à ce que des mesures plus précises nous obligent d'ajouter de nouveaux termes à nos formules ; c'est ce qui est arrivé par exemple pour la loi de Mariotte.

De plus, l'énoncé d'une loi quelconque est forcément *incomplet*. Cet énoncé devrait comprendre l'énumération de *tous* les antécédents en vertu desquels un conséquent donné pourra se produire. Je devrais d'abord décrire *toutes* les conditions de l'expérience à faire, et la loi s'énoncerait alors : Si toutes les condition sont remplies, tel phénomène aura lieu.

« Mais on sera sûr de n'avoir oublié aucune de ces conditions que quand on aura décrit l'état de l'univers tout entier à l'instant t; toutes les parties de cet univers peuvent en effet exercer une influence plus ou moins grande sur le phénomène qui doit se produire à l'instant $t + dt$. » (1)

Ainsi les lois que nous établissons ne sont que des lois approchées et, par suite, n'impliquent pas un déterminisme rigoureux.

Il y a plus, notre esprit ne pouvant concevoir la science que sous la forme d'un enchaînement, par une exagération à peu près inévitable, la nature lui apparaît comme déterminée, alors qu'elle n'est en réalité que déterminable.

Les lois scientifiques sont en effet une image déterministe de la nature. Mais cela tient aux nécessités même de notre esprit et l'on peut dire qu'en

(1) **Poincaré.** ***La valeur de la science.***

tant que ce déterminisme dépend d'une vue de l'esprit, il n'est en somme qu'une contingence.

De la sorte, les lois scientifiques sont des abstraits contingents : contingents en ce qu'elles faussent la réalité, qu'elles schématisent en la fragmentant artificiellement, j'allais dire artificieusement ; contingents en ce qu'elles ne s'élaborent qu'au moyen d'un miroir dont le tain serait déterministe, ce qui tendrait à nous faire croire qu'il y a dans le monde un déterminisme que nous avons le droit d'y supposer, mais qui peut-être aussi n'est, partiellement du moins, que le reflet des formes de notre esprit. Matériellement, objectivement, la nature nous échappe, mais *formellement* elle ne nous arrive que par fragments et dans un miroir à courbure déterministe.

« La science, dit M. Le Roy, ne nous révèle qu'une nécessité diffuse traversée de beaucoup de contingence. Elle véhicule de la nécessité plutôt qu'elle n'établit des nécessités précises. Elle nous montre la nature déterminable plutôt que déterminée. » (1)

Oui, la nature apparaît indéfiniment déterminable et si la thèse de la contingence a un sens pour le savant, elle équivaut à affirmer, qu'on me permette le mot, la déterminabilité indéfinie de la nature, mais sans plus ; c'est-à-dire en réservant la

(1) E. Le Roy. *Essai sur le miracle*, dans *Annales de Philosophie chrétienne*, oct. 1906, p. 9.

part de la contingence possible que la nature peut objectivement renfermer dans son sein.

Dans cette hypothèse le miracle est-il discernable ? Nul ne le pensera après avoir lu M. Blondel :

« Nul fait, quelqu'étrange et déconcertant qu'il soit n'est impossible, écrivait-il en 1893, *l'idée de lois fixées dans la nature n'est qu'une idole* : chaque phénomène est un cas singulier et une solution unique. A aller au fond des choses, *il n'y a rien de plus sans doute dans le miracle que dans le monde des faits ordinaires* ; *mais aussi il n'y a rien de moins dans le plus ordinaire des faits que dans le miracle* : et voilà le sens de ces brusqueries exceptionnelles qui provoquent la réflexion à des conclusions plus générales. Ce qu'elles révèlent, c'est que le divin n'est pas seulement dans ce qui semble dépasser les puissances accoutumées de l'homme et de la nature, mais partout là même où nous estimons volontiers que l'homme et la nature se suffisent. Les miracles ne sont donc miraculeux qu'au regard de ceux qui sont déjà prêts à reconnaître l'action divine dans les événements et les actes les plus habituels. La nature est si ample et si diverse qu'elle est partout équivoque ; et en frappant sur les âmes elle rend le son qu'on veut qu'elle rende. » (1)

A bon entendeur... En effet, s'il n'est rien de moins dans le plus ordinaire des faits que dans le

(1) Blondel. *L'Action*. Paris, 1893, in-8, pp. 396-397.

miracle, on ne saurait demander au savant, en tant que tel, d'en être le témoin ou de le distinguer des autres faits de la nature.

Et nous voici ramenés encore, dans cette nouvelle hypothèse, au théorème de l'indiscernabilité du miracle de la science contingentiste.

Je n'ai voulu défendre ni la thèse de l'arbitraire divin ni celle du déterminisme absolu, non plus que la thèse du hasard ou de la contingence. Mais ayant examiné, dans chacune de ces hypothèses sur la valeur des lois scientifiques, si la science pouvait attester le miracle j'ai toujours été amené à conclure: Le miracle est indiscernable à la science. *Le refrain pourra sembler monotone à ceux qui n'en sauront point tirer la leçon qu'il comporte. Le miracle n'est qu'un fait ordinaire dans lequel un esprit et un cœur pieux croient reconnaître et reconnaissent en effet l'action singulière de l'Universelle Providence. L'affirmation du miracle est un point de vue de la piété ou de l'esprit religieux en faveur duquel la science ne saurait témoigner ; mais contre lequel elle ne saurait non plus protester sans sortir des limites que lui assignent ses propres méthodes.*

CHAPITRE TROISIÈME

LES DIVISIONS ET LES LIMITES DE LA NATURE

§ 1. — *Des classifications et de l'invariabilité des espèces.*

Les théologiens scolastiques sentent confusément que l'astronome ou le physicien ne sera plus jamais le serviteur du thaumaturge ; je veux dire : se refusera de plus en plus à reconnaître d'un fait quelconque qu'il est miraculeux ou à jamais inexplicable. Pressés par les circonstances, ils font désormais plus volontiers appel au médecin, à l'anthropologiste, au zoologiste, au botaniste, en un mot au naturaliste. C'est une tactique qui a rallié les plus habiles.

La science est une explication des choses. Or, il n'y a pas que la méthode d'explication du physicien : il y a aussi celle du naturaliste qui explique, non plus des faits, mais des êtres et qui les déclare scientifiquement enchaînés quand elle les a classés avec des êtres analogues. Les classes sont les explications des êtres, de même que les lois sont les explications des faits.

Le naturaliste (et dans ce sens très général le chimiste qui se consacre à la détermination des espèces chimiques est un naturaliste), le naturaliste se préoccupe de déterminer les espèces, les classes, les ordres, les règnes. C'est un constructeur de cadres et son effort consiste à faire rentrer les êtres nouvellement découverts dans les cadres anciens, et, s'il est nécessaire, à modifier les anciens cadres de façon qu'ils enserrent les nouveaux venus.

Peut-être ne voyez-vous pas tout d'abord comment le tenant du discernement scientifique des miracles pourra utiliser une telle méthode à ses fins.

On a cru longtemps que les espèces étaient composées d'êtres formés sur des types invariables, qu'il était aisé de définir une fois pour toutes et hors desquels il ne pouvait y avoir que des monstres, c'est-à-dire, étymologiquement, des miracles : monstra = prodiges, merveilles, objets ou événements étranges.

Les monstres, jusqu'au XIXe siècle, furent considérés comme des signes surnaturels, des présages ordinairement néfastes ; ils attestaient ou la colère du ciel ou quelque intervention diabolique.(1) « Rompant avec ce passé, Etienne Geoffroy St-Hilaire s'écrie avec Montaigne : Les monstres ne le sont pas

(1) Cependant il ne faudrait pas oublier ces paroles admirables de Cicéron : « Quoi ! nous serions effrayés parce qu'on nous annonce soit chez les animaux, soit chez les hommes, quelque enfantement monstrueux ! Il n'y a, je le dis en un mo qu'une seule explication de tous ces faits ; c'est dans la natur qu'est la cause nécessaire de tout être qui naît, quelle que soi

à Dieu qui voit dans l'immensité de son ouvrage l'infinité des formes qu'il y a comprises... Isidore Geoffroy publie à son tour l'histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation. Le père nous avait laissés éblouis par quelques sentences vraies et profondes, le fils nous laisse convaincus par une œuvre achevée. De leur travail commun il reste à la France l'honneur d'avoir fait rentrer les anomalies de l'organisation et les monstruosités jusqu'alors inexpliquées ou considérées comme des contresens, dans le domaine des faits naturels, nécessaires et conséquents, les conditions qui les produisent étant données. Dans leur formation, les monstres obéissent à des lois et aux lois mêmes qui régissent le développement normal des êtres. » (1)

Depuis même, on a obtenu des monstres expérimentaux en soumettant la femelle en gestation à des conditions spéciales et calculées dans ce but. Les théologiens continuent, il est vrai, de discuter au sujet du baptême des monstres humains et d'enseigner, au moins en leurs livres, qu'on leur doit le dit

sa forme ; lors même qu'elle est contraire à l'habitude, elle ne saurait être contraire à la nature. S'il se présente donc un fait insolite, étonnant, recherche la cause si tu peux ; si tu ne la trouves pas, tiens néanmoins pour certain, que rien n'a pu arriver sans cause ; éclairé par la nature, chasse la terreur que t'a inspirée cet événement insolite ». De la Divination, liv. II ch. XXVII, mais il faudrait tout citer et je renvoie le lecteur au traité de Cicéron.

(1) J.-B. Dumas, *Eloges*, T. I., p. 203-204.

baptême s'ils sont nés d'animaux, mais non point s'ils furent engendrés de quelque *diable incube.*

Il n'empêche que l'idée du monstre miracle ne soit aussi vétuste que celle du farfadet et ne demeure qu'à l'état de superstition.

Ces variétés qui sont les monstres auraient bien dû suggérer l'hypothèse d'une certaine variabilité des espèces ; mais la science, jusqu'à Darwin et Walace, croyait à la fixité des espèces comme à un dogme. Les théologiens, tous imbus d'Aristotélisme scolastique, en étaient tout aussi zélés partisans. Sur ce dogme ils édifièrent même une théorie scientifique du miracle qui peut s'exprimer en ces termes :

Nous ne savons pas ce que peuvent faire tous les êtres de la nature ; mais de ceux que nous connaissons nous savons fort bien ce qu'ils ne peuvent pas faire sans du moins sortir des limites assignées à leur espèce. Je crois même renforcer, en l'exprimant ainsi, la médiocrité ordinaire de leur argumentation. Elle se rapproche assez cependant de celle qu'a soutenue Hurter. (1)

Une des caractéristiques de l'espèce humaine est de ne rien savoir sans l'avoir appris. Personne ne parle

(1) « Persaepe sufficit cognoscere, quoadusque naturæ vires *non pertingant,* et legem illam naturæ quœ hisce in adjunctis deberet servari. Ita nescimus accurate, quantum oneris portare possit homo sid *certo* scimus hunc vel illum actum esse contra ejusdem legen ! H. Hurter, S. J. *Theologia generalis.* Œniponte, 1883, gr. in-8, p. 28.

une langue sans l'avoir longuement étudiée. Cependant on cite le cas d'une servante ignorante qui récitait de longues tirades d'hébreu. N'est-ce point là un fait contraire à une loi intrinsèque de la nature humaine ? N'est-ce point là un miracle ? Non point. Cette jeune fille avait été longtemps auparavant au service d'un rabbin qui avait précisément l'habitude de réciter à haute voix de longues tirades d'hébreu. Ces tirades furent emmagasinées inconsciemment par notre domestique, qui, lorsqu'elle les répéta plus tard, ne savait pas elle-même si c'était de l'hébreu ou du talapouin (1). Il n'y a donc là qu'un cas particulier d'un groupe de phénomènes très connus et dont les psychologues citent de nombreux exemples.

Ce que nous appelons caractères spécifiques correspond à ce que les théologiens appellent improprement les lois d'une nature donnée. L'ensemble de ces caractéristiques ou de ces lois équivaut à une sorte de description que l'on fait aussi précise et aussi complète que possible. Si je définis l'homme un animal raisonnable et que je m'en tienne à ces termes essentiels, la définition n'implique pas qu'il ne puisse pas savoir une langue sans l'apprendre. Cependant une définition exacte, c'est-à-dire complète devrait nous informer qu'il ne saurait connaître ce qu'il n'a jamais appris.

(1) Voy. H. Taine: *De l'intelligence. Renaissance et effacement l'image* ; et Ribot: *Maladies de la mémoire.*

On ne s'étonnerait plus aujourd'hui d'un semblable phénomène tenu jadis pour preuve de l'intervention d'une espèce supérieure à l'homme, à savoir messire diable. L'emmagasinement d'une infinité de notions par la subconscience (1) d'un sujet donné et leur coordination au profit d'une personnalité qui vient parfois se substituer à la personnalité consciente, laquelle rentre à son tour dans le domaine de la subconscience, n'est plus une preuve de possession Le critérium des limites infranchissables de telles ou telles espèces est un leurre, puisqu'il est susceptible de s'étendre de manière prodigieuse et d'englober de façon inattendue des phénomènes considérés jadis comme miraculeux.

Mais il y a plus : le dogme décrépit de l'invariabilité des espèces sur lequel reposait cette théorie est encore battu en brèche d'autre façon et réduit à une hypothèse de moins en moins probable.

Hugo de Vries, savant hollandais, a obtenu des résultats extrêmement remarquables dans la culture de certaines Œnanthera. Des types nouveaux se sont montrés subitement, sans intermédiaires ni préliminaires et sept espèces d'Œnanthera ont été ainsi produites. (2)

Depuis, un Français a fait un nouveau pas en avant.

(1) Voy. Hoffding: *Esq. d'une psychol. fondée sur l'expé*ı et les ouvrages de psychologie générale.

(2) *Revue du mois*, 1906, t. II, p. 641-657.

M. Blaringhem ayant remarqué que c'est dans les parties des champs de maïs les plus exposées aux chocs et aux vents que les anomalies apparaissent plus fréquentes, en a conclu que la mutilation pratiquée méthodiquement pouvait créer des variétés fixes et reproductibles. L'expérience a couronné ses efforts. Il a réalisé ainsi des types nouveaux qui apparaissent comme des espèces élémentaires et nouvelles puisque leurs caractères acquis sont héréditaires et se reproduisent par graines. Cette constatation d'une variation discontinue obtenue par une sorte de chirurgie et d'affolement des plants primitifs est une porte ouverte par laquelle s'en ira tôt ou tard le vieux dogme de la fixité des espèces. On réussira plus que probablement à joindre par une série discontinue telle espèce classique à une autre espèce classique et l'on cessera de voir dans les unes et les autres les résultats de deux créations distinctes et irréductibles exprimant matériellement deux archétypes divins également irréductibles.

La foi aux caractères invariables des espèces est à jamais troublée. Mais n'y a-t-il plus d'autre croyance scientifique capable de fournir des bases à une théorie du miracle ? Que non pas.

§ 2. — *Les limites des ordres de la nature sont-elles infranchissables* ?

La division de la nature en trois grands ordres était hier encore un autre dogme scientifique qui semblait favoriser l'idée de barrières naturelles infranchissables. Nul être ne pouvait, croyait-on, passer d'un ordre à l'autre ou manifester une activité qui ne fût pas du même genre que celle des êtres de son ordre propre. N'était-ce point là une autre voie permettant de définir scientifiquement le miracle ?

Chaque ordre ou chaque règne (peu importe le mot) était considéré comme l'œuvre d'une création spéciale. Cette conception était d'ailleurs favorisée par la vieille cosmogonie mosaïque que la plupart des exégètes continuent de prendre à la lettre.

La pierre (ou la terre), la plante, l'animal, l'homme formaient par suite autant de classes d'êtres absolument distincts. Bien plus, tandis que les êtres d'un ordre supérieur possédaient à des degrés divers les qualités des ordres inférieurs, on considérait que les êtres d'un ordre inférieur ou moyen pouvaient manifester une des qualités propres aux êtres d'un ordre supérieur sans qu'il y eût là un fait miraculeux ou quelque monstruosité surnaturelle.

De l'inorganique à l'organique. — De nombreux théologiens semblent avoir été surtout frappés par l'idée que le fossé qui sépare la pierre de l'être vivant, plante ou animal, ne saurait être comblé que par la puissance divine. Seule, pensent-ils, elle est capable d'y jeter la vie. N'est-ce pas Dieu, dans la Genèse, qui, de son souffle, anima la glaise qui fournit la matière du corps de notre premier père ? La pierre ne saurait fleurir et bourgeonner : ce serait là le miracle des miracles, déclare M. Bertrin, théologien et professeur de littérature, tandis que d'autres, uniquement théologiens, se contentent de protester contre la possibilité de la génération spontanée.

Sans doute, Saint Augustin et Saint Thomas ont cru à la génération spontanée, ils suivaient en cela l'opinion d'Aristote et de Diodore de Sicile. Mais il apparut aux théologiens modernes que nier la possibilité de la génération spontanée, c'était forcer la science à proclamer la nécessité d'une intervention divine dans la création. Celle-ci admise, les autres passaient à la suite.

L'idée était dans l'air, quand la fameuse querelle de Pasteur et de Pouchet, tout à l'avantage du premier, vint démontrer qu'aucune des expériences alléguées d'ordinaire en faveur de la génération spontanée n'était valable. Toutes, disait Pasteur, supposent des germes préexistants que l'on n'a pas réussi à détruire.

Ce fut alors, parmi les apologistes, un concert de

variations indéfinies sur le même thème : la génération spontanée est impossible ; l'intervention directe de Dieu est nécessaire pour l'apparition de la vie.

Pasteur avait prouvé l'insuffisance des expériences de Pouchet : mais rien de plus. Les théologiens, en s'appuyant sur lui et sur ses expériences pour soutenir la thèse de l'impossibilité de la génération spontanée, dépassaient singulièrement les droits de la saine logique. Il n'y a là, selon un mot dur mais juste de M. Le Roy, qu'une « exploitation abusive de la science. » (1)

Jadis on considérait le mouvement spontané comme caractéristique de la vie. Les mouvements de l'aiguille aimantée contredisaient cependant un tel exclusivisme. Plus tard, lorsque les apologistes devinrent plus savants, il fut de mode de défier les chimistes de produire une substance organique. On eût volontiers défini le vivant un laboratoire qui produit des substances organiques. Berthelot vint, qui opéra ces impossibles merveilles. Un courant électrique lui suffit pour faire de la synthèse organique une affaire expérimentale. — On se sauva en devenant encore plus savant. La caractéristique de la vie, déclara-t-on à la suite de Pasteur, c'est la production par le vivant de substances organiques dissymétriques. Et l'on renouvela aux physiciens

(1) E. Le Roy. *Essai sur la notion du miracle*, dans *Annales* [de] *Philosophie chrétienne*, oct. 1906, p. 13.

et aux chimistes le défi de l'avant-veille. Fabriquez-nous, leur dit-on, des substances organiques dissymétriques.

Pasteur, encore une fois, inspirait mal les apologistes. « Il était persuadé, écrit Vallery-Radot, qu'on ne parviendra à franchir la barrière qui existe entre les deux règnes minéral et organique — et qui se traduit à nos yeux par l'impossibilité de produire dans les réactions du laboratoire des substances organiques dissymétriques, — que si l'on arrive à introduire dans ces réactions des influences dissymétriques. Le succès dans cette voie donnerait accès, suivant lui, à un monde nouveau de substances et *probablement aussi de transformations organiques.* » (1)

Les cassures imaginées par M. Blaringhem pour produire de nouvelles espèces de maïs ne sont-elles pas des influences dissymétriques ? Mais si des influences de cet ordre sont susceptibles de produire de profondes transformations du vivant, que donneraient des influences dissymétriques appliquées à la matière inorganique. C'est là un champ ouvert aux recherches. Mais déjà de hardis pionniers ont essayé d'y pénétrer.

M. S. Leduc observa, après beaucoup d'autres, le rôle considérable de l'osmose dans les réactions phy-

(1) *M. Pasteur. Histoire d'un savant par un ignorant.* Paris, in-12, pp. 37-38. Voir encore : R. Vallery-Radot. *La vie de Pasteur.* Paris, 1900, gr. in-8, p. 83-84.

siologiques. C'est par osmose que les racines absorbent les sucs nourriciers du sol ; la digestion, la respiration animale supposent d'incessants phénomènes d'osmose. Mais de cette observation élémentaire M. Leduc induisit une méthode dont la simplicité lui a donné de remarquables résultats. Pensant que la vie avait dû se produire jadis dans le fond des eaux et sous l'effort de diverses pressions osmotiques, il construisit une graine artificielle qu'il sema dans une solution aqueuse afin d'y provoquer les phénomènes d'osmose qu'on observe chez les vivants.

Son attente ne fut pas trompée : il obtint aussitôt par osmose, c'est-à-dire par échange des liquides à travers l'enveloppe de sa graine artificielle, des pseudo-plantes de quinze ou vingt rameaux réalisant des formes variées qui toutes rappelaient quelque forme végétale.

« La substance pour grandir et grossir, écrit-il, est empruntée au milieu de culture ; il y a donc nutrition par intussusception. L'organisation est compliquée puisque, en plus de la différenciation en rhizomes horizontaux, tiges verticales, feuilles et organes terminaux, il existe nécessairement un appareil circulatoire dans lequel la substance membranogène et le sucre s'élèvent jusqu'à 30 centimètres de hauteur. *Ces trois fonctions, nutrition par intussusception, croissance et organisation considérées jusqu'ici comme caractéristiques de la vie, se trouvent ainsi réalisées par les forces physiques.* Les croissances des cellules artificielles sont très sensibles à tous les excitants physiques et chimiques ; elles cica-

trisent leurs blessures ; lorsqu'une tige est brisée avant l'achèvement de la croissance, les fragments se juxtaposent et se ressoudent et la croissance recommence.

« Une seule fonction reste à réaliser pour achever la synthèse de la vie : la reproduction en série. Je considère ce problème comme de même ordre que ceux déjà résolus. » (1)

On ne saurait nier qu'il y ait là une étape sur la route indiquée par Pasteur. Cet emploi méthodique et expérimental de l'osmose n'est pas autre chose que l'utilisation d'une influence dissymétrique. Au reste, on ne saurait oublier que M. Leduc soumet les solutions aqueuses dans lesquelles il opère, à des influences électriques qui, dans l'esprit de Pasteur, jointes aux influences magnétiques (et pourquoi M. Leduc n'utiliserait-il pas ces dernières ?) devaient aider un jour à franchir la barrière qui sépare le minéral de l'organique.

La génération spontanée n'est pas encore expérimentalement réalisée, bien que s'avèrent de plus en plus insuffisantes toutes les caractéristiques qui différenciaient jusqu'alors l'inorganique et l'organique ; mais qu'en conclure ?

« Ou bien il faut admettre que la vie existait sous forme latente et diffuse dès la première origine du monde ; et ce sera l'opinion de ceux qui estiment la matière essentiellement relative à l'esprit. Ou bien

(1) S. Leduc. *Les bases physiques de la vie et la Biogénèse.* Conférence faite le 7 déc. 1906, Masson, in-12, p. 13-14.

si l'on accepte l'idée d'une ère cosmique primitive, où la vie n'était point du tout, à aucun degré ni sous aucune forme, il faut admettre que la production de la vie à partir de la matière brute ne dépasse pas la puissance de la nature, puisque nous ne pouvons déterminer cette puissance que d'après ce qui se produit. » (1)

Du règne végétal au règne animal. — Les frontières qui séparent le monde végétal du monde animal ont paru également infranchissables. Les apologistes qui soutiennent cette thèse seraient peut-être assez embarrassés si on les interrogeait sur les caractères qui différencient la plante de l'animal.

La plante, comme l'animal, naît, se nourrit, croît, se reproduit et meurt ; mais la plante est fixée au sol où elle puise la vie, tandis que l'animal se meut plus ou moins rapidement. Or, cette différence n'est pas si caractéristique qu'on le pourrait croire au premier abord. Certaines plantes sont capables de se déplacer pour se fixer dans un sol plus nourricier. Et si nous regardons aux infiniment petits, voire simplement à la classe des animaux-plantes (zoophytes), les caractères différentiels des deux règnes apparaissent aussi peu définis que possible.

Ce n'est pas d'ailleurs sur ce point précis que les théologiens font porter la discussion et ils n'ont

(1) E. Le Roy: *Essai sur la notion du miracle*, dans *Annales de la Philosophie chrétienne*, oct. 1906, pp. 13-14.

jamais cherché, comme pour la génération spontanée, à prouver que l'apparition de l'animal selon l'idée de la Genèse eût nécessité l'intervention divine. En revanche, forts de ce qu'ils considèrent comme une vérité rigoureuse, ils ont affirmé qu'une plante ne saurait manifester certaines qualités de l'animal sans qu'il y eût miracle et miracle éclatant.

Et l'on cite les verges changées en serpents tant par Moïse que par les magiciens de Pharaon, ou encore les crucifix ou les hosties qui ont répandu du sang. Pour moi, je serais disposé à accorder aux théologiens que les verges, le bois des crucifix, le pain azyme des hosties, bien qu'issus de substances végétales, peuvent être mis au nombre des substances inertes et que le miracle n'en est que plus grand.

Malheureusement, nous savons ce qu'il faut penser des récits de l'Exode et nous pouvons d'ailleurs présumer que la tradition biblique n'est que le souvenir d'un tour commun parmi les peuples orientaux. Certains serpents ont la propriété de tomber dans une raideur cataleptique lorsqu'on les touche à la tête et de se déraidir sous l'influence du souffle du charmeur.

Pour les crucifix saignants, ils sont, de façon définitive, classés parmi les récits indiscutablement et radicalement légendaires. Ce n'est point ici le lieu d'en indiquer l'origine.

Il semble que la difficulté soit plus grande au sujet des hosties sanglantes. Chacun sait sans doute

que le pain ne saigne pas. Une pâte de farine de blé, surtout après avoir été cuite, ne semble pas pouvoir produire du sang. Le blé, substance végétale, ne saurait engendrer une substance animale. A ce compte nous devons être certains que le miracle de Bolsène, immortalisé par Raphael, dépasse les forces du monde des plantes. Une hostie qui saigne est une hostie miraculeuse.

« Les académies, il y a seulement dix ans, eussent été fort embarrassées d'expliquer un fait si étrange. On n'est même pas tenté de le nier depuis la découverte d'un champignon microscopique dont les colonies établies dans la farine ou dans la pâte, ont l'aspect de sang coagulé. Le savant qui l'a trouvé, pensant avec raison que c'était là les taches rouges de l'hostie de Bolsène, appela le champignon Micrococus prodigiosus. » (1)

Tout s'explique sans qu'il soit nécessaire de passer d'un ordre de la nature à un autre. Champignon, catalepsie animale, il y aura toujours des êtres ou des phénomènes que la science ne connaîtra pas. « C'est pour cela qu'elle devra toujours, au nom de l'éternelle ignorance, nier tout miracle et dire des

(1) A. France. *Le Jardin d'Epicure*, p. 212. — La fraude suffit d'ailleurs quelquefois à expliquer ce miracle. Le Concile de Cologne en 1452 fut obligé de recommander aux ordinaires d'exercer toute leur vigilance relativement « aux hosties que des quêteurs charlatans faisaient paraître comme changées en chair ou en sang. » Mgr Héfélé. *Histoire des Conciles, trad. Delarc*, t. X, p. 335.

plus grandes merveilles, comme de l'hostie de Bolsène : ou cela n'est pas ou cela est, et si cela est, cela est dans la nature et par conséquent naturel. » (1)

De l'animal sans raison à l'animal raisonnable. — Un chanoine de l'avant-dernier siècle écrivait : « On ne connait pas toutes les propriétés de la nature, mais néanmoins on en connait assez pour juger qu'elle ne peut produire la pensée. » (2) C'est d'ailleurs en s'appuyant sur un postulat de ce genre que maints théologiens ont interprété les phénomènes que présentent les « tables tournantes » et concluent à l'intervention du diable. Il est vrai qu'ils sont aujourd'hui seuls de leur avis ; on ne voit pas que la présence du diable ou des esprits défunts soient nécessaires pour expliquer les réponses intelligentes que fournit un bois inintelligent. Chevreul, et plus tard Babinet, expliquèrent les mouvements des tables par les impulsions inconscientes des doigts que l'on pose sur elles. D'autres, aujourd'hui, inclinent à voir dans certains cas de ce genre l'action d'un fluide humain capable d'être impressionné par notre subconscience et d'actionner des corps matériels.

(1) A. France. *Le Jardin d'Epicure*, p. 213.

(2) Berbis de Corcelles. *Dissertation sur la nature et les caractères distinctifs des vrais miracles.* Beaune, 1774, in-12, pp. 37-38. On retrouve la même idée dans un ouvrage plus récent du R. P. Lescœur. *La science et les faits surnaturels contemporains.* Paris, 1900, in-12, p. 252

Au reste, qu'est-ce que la matière et qu'est-ce que la pensée ? Le matérialiste ne voit partout que matière et phénomènes matériels. La pensée, dit-il, est une force analogue aux forces physiques. Et d'ailleurs ce n'est pas chimère que d'espérer qu'en vertu du principe de l'équivalence des forces, on parvienne à enregistrer le mouvement vibratoire et mesurable auquel elle se réduit. Le phrénographe sera dès lors à la pensée ce que le phonographe est au son. Les expériences que fit jadis le Docteur Luys à la Charité peuvent même indiquer la voie. Des couronnes aimantées, transportées de la tête d'un sujet A à la tête d'un sujet B semblaient modifier le cours de la pensée du second dans le sens de la pensée du premier. Bien plus, les rayons N du Docteur Blondot ont fait espérer un moment que l'on pourrait enfin réaliser une photographie des vibrations cérébrales.

A la thèse du matérialiste, l'idéaliste répond :

Etre et penser sont rigoureusement la même chose. Il n'est rien de réel dans la nature que la pensée, les phénomènes matériels sont pure apparence. La matière se résout en forces inétendues indivisibles et purement spirituelles. Nous ne connaissons pas le côté gauche d'une température ni le haut ou le bas d'une odeur. On ne saurait mesurer l'étendue d'un bémol. La couleur elle-même, qui a permis à nos sens d'acquérir la notion d'étendue, es une pure qualité. Le langage scientifique nous fait

illusion parce qu'il s'exprime en termes optiques, mais tout se résout en états de conscience, c'est-à-dire en quelque chose d'inétendu et d'indivisible.

En réalité, les notions de matière et de pensée sont tellement vagues, tellement imprécises qu'on peut défendre avec autant de raisons ces opinions divergentes. Je suis persuadé que l'assertion du chanoine Berbis de Corcelles n'eut aucunement impressionné Berkeley, évêque de Cloyne.

Mais reprenons pied sur le terrain strictement scientifique. Nombre de naturalistes catholiques ou non nous diront que la pensée est le propre de l'homme et que c'est la Raison seule qui nous distingue de l'animal. Est-ce bien certain ? Je livre le fait suivant à leurs méditations :

« Un de nos amis, écrit M. Hachet-Souplet, nous ayant rapporté un merveilleux trait d'intelligence de la part d'un coati, nous avons résolu de provoquer artificiellement autour d'un autre coati, des circonstances analogues à celles dans lesquelles le premier s'était trouvé quand il donna une si grande preuve de sagacité. On sait que l'espèce est très friande d'œufs de poule ; nous en plaçâmes un sur une haute cheminée, de façon à ce qu'il pût être vu du coati et, après avoir éloigné légèrement les sièges, nous quittâmes la pièce en nous arrangeant toutefois de manière à ne rien perdre de ce que ferait notre sujet.

Il s'agita d'abord, sauta deux ou trois fois, mais

voyant que son élan ne le portait qu'à mi-hauteur de la tablette, il semblait réfléchir un instant. Il se dirigea ensuite vers une chaise en chêne ciré qu'il essaya d'attirer du côté de la cheminée, mais ses pattes glissaient sur le bois et il renonça à son entreprise ; il semblait désespéré. Cependant il aperçut dans un coin un paquet de vieux chiffons et parut frappé d'une véritable idée. *Ayant pris une des bandelettes, il en entoura le pied de la chaise et se mit à l'attirer à reculons.* Quand le siège fut contre la cheminée, en deux bonds mon coati monta sur celle-ci et s'empara de l'œuf. J'estimai qu'il l'avait bien gagné et je lui en offris plusieurs au nom des psychologues reconnaissants. » (1)

Nous venons de voir ce qu'il faut penser des facultés du singe. La théorie de Darwin qui en fait descendre l'homme n'est qu'une hypothèse, mais on n'y saurait opposer aucune impossibilité.

« Cette distinction entre les différents ordres de la nature, écrit M. l'abbé Bros, est très légitime pourvu que l'on ne se fasse pas illusion sur sa nature objective. Elle est une vue de l'esprit, utile pour classer le monde des choses, mais qui n'existe que pour notre pensée. En réalité, la vie psychique, la vie animale, la vie végétative et la matière sont unies et leurs lois se compénètrent tellement qu'il est impos-

(1) P. Hachet-Souplet. *Examen psychologique des animaux.* Paris, 1900, in-12, pp. 70-71.

sible d'affirmer que dans un cas donné les lois de la pensée sont en cause, ou celles de la matière. »

Une hirondelle ne fait pas le printemps et M. l'abbé Bros ne représente pas l'opinion traditionnelle, mais on peut être assuré que la thèse de l'impossibilité de passer d'un ordre de la nature à un ordre supérieur de cette même nature, disparaîtra fatalement de l'apologétique.

§ 3. — *Les limites de la nature universelle.*

Les limites des espèces sont indécises, et celles des ordres de la nature tout aussi peu fixées, c'est entendu. Toutefois les théologiens ont le sentiment que certains faits surpassent, non point seulement les forces de telle nature spécifique ou de tel ordre de la nature, mais les forces de toute la Nature.

Saint Thomas écrivait : « Une chose est dite miracle, au sens propre, qui arrive en dehors de l'ordre de la Nature. Mais il ne suffit pas qu'elle arrive en dehors des lois d'une nature particulière pour être un miracle au sens strict. Autrement celui qui jette une pierre en l'air ferait un miracle, puisque cela n'est pas dans la nature de la pierre. Un miracle est donc ce qui est en dehors de toute la Nature créée. Or, cela, Dieu seul peut le faire. » (1)

(1) *Summa theologica*, 1' Pars q. CX, art. IV in corp.

L'Ange de l'Ecole a mis les théologiens dans l'obligation de savoir discerner quand un fait est en dehors de toute la Nature créée. Ils n'y ont pas failli. Mais ne pouvant s'appuyer alors sur un critérium d'ordre scientifique, puisque la science se refuse à fixer les limites de la Nature et de sa puissance, ils ont eu recours au *sens commun.*

C'est ainsi que deux apologistes contemporains, et non des moindres si l'on en juge par le corps auquel ils appartiennent, font du discernement du miracle une affaire de bon sens ou d'élémentaire évidence. (1)

Il y a certains faits qui sont propres à Dieu, ce sont même ceux que l'on appelait jadis les miracles de premier ordre ; par opposition à ceux qui pouvaient être imités par le diable, et n'étaient par suite que des miracles de second ordre. (2)

(1) De Bonniot. *Le miracle et ses contrefaçons.* 3e éd. P., 1895, in-12, p. 64. Je cite cet ouvrage car dans son livre intitulé *Miracle et Savants. L'objection scientifique contre le miracle,* Paris, 1882, in-12, il n'aborde même pas la question du discernement du miracle.

G. Sortais. *La Providence et le Miracle devant la Science moderne.* P., 1905, in-12, p. 102. — Il y a selon ce dernier des cas où la cause naturelle est « évidemment absente », et il cite en preuve les miracles de Lourdes.

Même argumentation dans Mgr E. Méric. *Le Merveilleux et la Science.* Paris, s. d., in-12, p. 410.

(2) Cette distinction m'a toujours paru des plus faibles. Le démon, dit-on, ne saurait ressusciter un mort, mais il pe animer un cadavre et le faire agir comme s'il était le corps d'·

Les théologiens estiment que ressusciter un mort, arrêter le soleil, rendre à un membre atrophié sa vigueur, etc., etc., (1) sont œuvres aussi difficiles que de créer et par suite œuvres exclusivement divines. Cette appréciation n'est en rien fondée puisque nous ne saurions mesurer la difficulté de créer, pas plus que celle de ressusciter un mort ou de rendre sa vigueur à un membre atrophié. En réalité, les théologiens qui soutiennent cette opinion n'ont pas d'autres raisons que celle-ci : Tous ces faits sont impossibles à la Nature et, soulignent-ils, aux forces de la Nature entière, donc ils sont divins.

Impossible : voilà le grand mot lâché ou plutôt retrouvé. Il sera bon d'en préciser le sens et la portée.

D'un *fait inhabituel* on dit volontiers qu'il est *invraisemblable* ; ce qui équivaut à dire qu'il est étrange, la vraisemblance résultant, comme nous l'avons vu, de l'accoutumance.

On dit d'un fait qu'il est *inexplicable* quand on n'en peut découvrir les *lois*. Cela ne signifie pas qu'il n'ait point de loi, mais seulement que nous ne la connaissons pas encore.

Enfin, d'un fait dont on est incapable d'imaginer un *comment*, on dit qu'il est *impossible*. Dès que

homme vivant. Comment discerner cette réanimation d'une vraie résurrection. Il n'y a pas d'exemples qui ne puissent être expliqués par les deux hypothèses : Diable ou Dieu.

(1) Ch. Pesch, S. J. *Prælectiones dogmaticæ*. Friburgi Brisgovia, 1889, gr. in-8, t. I, p. 110.

nous réussissons à combiner un mécanisme qui permette non pas de reproduire un fait, mais de nous représenter une façon dont il peut se produire, nous pensons que ce fait est possible. A vrai dire, le possible n'est que la mesure de notre imagination et lorsque nous disons qu'un fait est impossible nous avouons simplement que notre imagination est à bout de ressources. Ce n'est pourtant pas miracle que notre imagination soit quelquefois déconcertée.

« Il semble, dit Nicole, que l'ignorance où les hommes sont de la puissance de la nature leur ôte tout droit de définir ce qui est possible ou impossible ». (1) J'ajouterai qu'à cet égard il n'y a personne qui n'ait le devoir de se défier de soi.

L'idée du possible et de l'impossible est fonction du temps où l'on vit, des connaissances générales du dit temps, de nos connaissances particulières et de notre capacité d'invention. Elle est donc infiniment variable. Exemple : Nos physiciens savent depuis longtemps décomposer la lumière et, par suite, déterminer la nature des sources lumineuses. Or, dix ans avant la découverte de l'analyse spectrale, Auguste Comte déclarait qu'il était impossible de connaître jamais la composition chimique des astres. Autre exemple : De nombreux savants ont poursuivi presque jusqu'à nos jours l'impossible solution de la quadrature du cercle.

(1) Nicole. *Pensées*. Paris, 1806, in-12, p. 94.

« M. Lindeman, s'inspirant des profondes recherches d'Hermite sur la transcendance du nombre *e*, a pu établir l'impossibilité de la quadrature du cercle, proposition dont depuis deux mille ans on cherchait en vain une démonstration rigoureuse ; la démonstration, considérablement simplifiée, peut figurer aujourd'hui dans l'enseignement élémentaire de nos Universités. » (1)

Rien n'est donc plus incertain que les limites de l'impossible en dehors des contradictions mathématiques. Mais alors l'impossibilité devient l'absurde et n'est pas plus possible à Dieu qu'à la Nature. Quand le R. P. Pesch affirme que s'élever dans les airs est chose impossible selon la nature, il n'en donne aucune raison : il atteste son sentiment. On trouve d'ailleurs d'autres théologiens pour penser le contraire. Il faudrait, pour que le P. Pesch eût cause gagnée, que les faits de lévitation impliquassent une contradiction mathématique et si l'on parvenait à l'établir on pourrait être assuré qu'il ne s'en serait jamais produit.

Cet appel au sens commun, comme juge de l'évidence, est un coup de désespoir. Ne faut-il pas, en effet, désespérer de sa cause pour faire juge de la possibilité ou de l'absurdité scientifique le bon sens populaire et cela précisément en des matières où

(1) E. Picard. *La science moderne et son état actuel.* Paris, 1906, in-12, p. 85.

les savants eux-mêmes n'ont pas trop de toute leur prudence et de toute leur habileté ?

Si demain on venait à rendre une jambe vivante à un amputé,(1) le savant devrait-il donc renoncer tout d'abord à chercher de cet heureux fait une explication ? Le grand chrétien que fut Ch. Lenormand ne le pensait point : « Un homme qui tremble devant un phénomène naturel, écrivait-il, ou qui surseoit à en rechercher la cause dans la crainte de substituer un fait indifférent de la nature à une preuve de la puissance de Dieu n'est pas un chrétien. » (2) S'il croit, en vérité, qu'il y a des faits purement indifférents, croit-il donc vraiment à l'universelle Providence ?

(1) Ce miracle singulier, se raconte en Espagne. Cardinal de Retz. *Mémoires*, t. V, p. 100.

(2) Ch. Lenormant. *De la divinité du Christianisme dans se rapports avec l'Histoire*. Paris, 1869, in-8, p. 166.

CHAPITRE IV

L'ÉVOLUTION DES IDÉES DE NATURE, DE SCIENCE ET DE SURNATUREL

§ I. *L'état d'esprit théologique.* — Dans un précédent travail (1) les données de la science nous ont permis de préciser l'attitude que doit adopter l'historien en face de phénomènes singuliers, qui lui paraissent d'ailleurs suffisamment attestés. L'histoire va pouvoir nous fournir à son tour des indications générales qui nous feront mieux sentir pourquoi, ainsi que nous l'affirmions au début de cette étude, le miracle répugne de plus en plus à l'esprit contemporain.

A. *L'animisme ou la confusion primitive.* — Longtemps l'homme n'a vu dans le monde qu'un troupeau d'être divins aussi dissemblables qu'étranges (2).

(1) P. Saintyves. *Le Miracle et la Critique Historique.* Paris, Nourry, 1907, in-12. 1 fr. 25.

(2) Avant l'animisme on peut supposer une période *passive*, durant laquelle l'homme ne s'élevait guère au-dessus des idées de l'animal.

La nature était pour lui toute entière animée, et du rocher à l'étoile, tout vivait d'une façon indéfinissable, mais réelle. Presque dès ses premiers pas, l'homme raisonnable a senti sur ses mains, sur son front les larmes des choses ; en cela semblable à cet enfant qui montrant à son petit camarade les premières lueurs des éclairs dans la nue y voyait : « les clignements d'yeux de l'orage » (1). Les dieux ne lui paraissaient point distincts de choses, les roulements du tonnerre étaient les grondements de leur voix et le souffle doux des vents d'été la tiédeur de leur haleine. La science se confondait alors avec la croyance, c'était une physique divine qui ne visait guère qu'aux applications pratiques. Ne fallait-il pas apaiser le courroux du torrent ? et l'irritation de l'écueil ? contraindre l'esprit des vents à respecter l'abri primitif ? Le culte était avant tout un art et une technique et se résolvait en magie. L'art de cuire les viandes, l'art de construire une hutte étaient des arts rituels, c'étaient aussi des formes de la morale. Dans ce monde des peuples animistes tout était dieu ; la nature entière était divine ; la science ne se distinguait guère de la technique, mais le surnaturel n'existait pas.

B. *Le Polythéisme spiritique.* — Pour des hommes moins grossiers les dieux apparurent plus dis-

(1) Sur l'animisme chez l'enfant. Voir Renan, *Cahiers le jeunesse*, p. 368.

tincts des êtres matériels, célestes et terrestres ; ils habitèrent la nature à la façon dont l'homme habite sa demeure, mais ne se confondaient plus avec elle. L'œil de la contemplation a cessé d'être tourné uniquement vers les choses inhumaines. L'homme avec le monde regarde l'homme. Les dieux s'enfoncent dans les sources ou s'élèvent de leurs vapeurs ; se cachent dans les arbres ou jouent sous leurs ombrages, mais ils ne sont que les hôtes du monde ; comme l'homme ils habitent des tentes. Par ce caractère essentiel les dieux du polythéisme se différencient des dieux de l'animisme, ils ne se confondent plus avec la nature, leurs mouvements sont distincts de ses mouvements.

Les phénomènes que l'homme peut reproduire, et ceux qui, indépendants de lui, manifestent une régularité frappante l'amènent à ne plus voir l'action des dieux dans les phénomènes coutumiers. La croissance des pins est un phénomène naturel, bien qu'elle puisse être favorisée par un dieu ; mais la plainte du vent d'orage dans leurs branches est une plainte divine. Les dieux sont des magiciens à la façon des sorciers humains ; mais ils n'interviennent que dans les cas extraordinaires. Les dieux prennent un aspect plus moral, il y a désormais de bons et de mauvais génies. La prière dès lors se mêle à la magie, l'intercession suppliante aux rites de contrainte. Le *sacrifice don* tend à remplacer dans nombre de cas le *sacrifice de communion*. La science et la technique

commencent à se séparer de la religion et du culte. La science, ou ce qui l'annonce, distingue les êtres naturels de leurs habitants divins. La Nature cesse d'être le corps même des dieux et ceux-ci se dégagent de sa gangue. Le surnaturel est fréquent et le miracle apparaît à chaque instant, décelant ici ou là, la présence de quelque divinité. Les seuls caractères du miracle sont alors l'étrangeté ou la force, la singularité ou la violence. C'est à peine si parfois s'y joint quelque notion morale.

C. *Le monarchisme divin.* — Enfin l'homme émergeant de l'égoïsme, se contemplant lui-même, non plus seul, mais dans la société des hommes, conçoit la morale avec la justice. Les dieux qui jusqu'alors s'étaient contentés d'être puissants s'idéalisent. Les vertus humaines deviennent des dieux et les dieux anciens, dont l'histoire était médiocrement exemplaire, se corrigent à leur tour. Les philosophes allégorisent leurs légendes jusqu'à en faire un récit édifiant. Les dieux tendent à se hiérarchiser sous le sceptre d'un Dieu père, seul vraiment Dieu, source et modèle de toute morale et de toute justice. Les dieux cèdent la place à Dieu et celui-ci progressivement, lentement mais sûrement emplit le ciel de l'Idéal.

La magie est rejetée en marge de la religion. La science peu à peu se coordonne, mais à l'image de l'ancienne théologie elle n'a pour but que la rech-

che des causes. La Nature se définit enfin en fonction de la Providence ; mais d'une Providence à plusieurs degrés. La Nature se divise alors en deux ordres de faits, les uns coutumiers, les autres extraordinaires, mais qui tous relèvent d'un seul Dieu, les uns par l'intermédiaire des causes secondes matérielles, les autres directement ou tout au plus par l'intermédiaire de créatures spirituelles : anges ou démons. Ce sont les faits de cette dernière catégorie qui constituent les prestiges ou les miracles. La notion de loi s'élabore, mais se confond encore avec ce que l'on appelle le cours ordinaire de la nature. Saint Thomas définit précisément le miracle un fait en dehors de la Nature ou bien en dehors du cours ordinaire de la Nature.

Dès qu'on eut atteint ces distinctions, les savants n'eussent dû connaître que les causes secondes matérielles et abandonner aux théologiens le discernement des causes surnaturelles, anges, démons ou Dieu. En fait, il était rare que le savant ne fût pas doublé d'un théologien et qu'il se contentât de dire : ceci passe mon savoir je ne puis l'expliquer. Cicéron avait cependant indiqué cette attitude. Mais soit que le savant d'autrefois redoutât d'avouer ce qu'il eût considéré comme une humiliation, soit qu'il craignît de passer pour hostile à l'Eglise ; arrivé au bout de sa science il ne manquait guère de conclure à l'intervention de quelque agent spirituel.

La crainte du pouvoir religieux n'était pas sans

quelque fondement. Un pape comme Calixte III, qui crut devoir exorciser la comète de Halley lors de son apparition en 1682 était fort capable d'excommunier les savants trop préoccupés d'étendre le rôle des causes naturelles dans le monde.

Cependant la science inventait ses méthodes et mesurait ses forces. Apparurent Bacon et Galilée. Les théologiens, il est vrai, s'effarouchèrent. Képler découvrit alors quelques-unes des routes accoutumées des planètes : la notion de la loi définitivement se précisait. Et pourtant le grand astronome, nourri de théologie, continuait de penser que des anges étaient assis à la barre des vaisseaux célestes. Toutefois il croyait devoir protester contre la prohibition qui continuait de peser sur le système de Copernic.

Enfin lorsque Newton eut promulgué la loi de la gravitation et de l'attraction des mondes, nombre de bons esprits crurent voir ces pilotes des cieux s'enfuir sur les routes de l'exil, ou plutôt hors du monde gagner les frontières de l'univers.

Des gens d'Eglise lui reprochèrent d'avoir « enlevé à Dieu cette action directe sur son œuvre, que lui attribue constamment l'Ecriture sainte, pour la transférer à un mécanisme naturel » et de substituer « la gravitation à la Providence ».

Malgré ces inutiles et regrettables reproches, désormais la part des phénomènes abandonnés aux agents libres allait se rétrécir sans cesse. Dans le sein même

du christianisme une sorte de polythéisme allait décroître. L'univers décidément se prolongeait aux yeux de l'homme ébloui, comme les allées d'une forêt infinie. A chaque loi nouvelle que proclamait la science, Dieu semblait, comme un soleil, se lever et chaque jour emplir davantage l'horizon.

La science, en effet, arrivait progressivement à éliminer tous les agents invisibles. La médecine avec Jean Wier (1) avait entrepris de guérir les démoniaques ; avec Calmeil, Charcot, Bourneville, Janet, Sollier, elle a fini par ne plus rencontrer d'autre agent chez les possédés que la folie ou l'hystérie. Les démons des pluies, des grêles, des tempêtes, qui jadis faisaient des pactes avec les sorciers : tempestiaires, semeurs de grêle, faiseurs de pluie, ont quitté notre planète. Durant un long temps on les ennuya beaucoup avec les sonneries religieuses et ils s'en vengèrent souvent en faisant tomber la foudre sur les clochers ; mais depuis que les électriciens dressent des paratonnerres, depuis surtout que les vignerons, voire les maraîchers, ont braqué des canons à grêle vers le ciel on ne les voit plus. Ils ont déserté les régions de l'air. C'est ainsi que peu à peu,

(1) J. Wier. *Histoires, disputes et discours des illusions et impostures des diables*, des magiciens infâmes, sorcières et empoisonneurs, des ensorcelez et démoniaques et de la guérison d'iceux : item de la punition que méritent les magiciens, les empoisonneurs et les sorciers. Paris, 1885, 2 vol. in-8° (réimprimé d'après l'édition de 1579).

dans tous les domaines de la science, on a abandonné les explications théologiques (1). Il n'y a plus guère de savants qui oseraient admettre aujourd'hui des interventions démoniaques pour expliquer des phénomènes plus ou moins singuliers. Même les plus conservateurs ne donnent pas d'autre but à la science que la recherche des causes naturelles (2). On peut dire que la conception théologique de la science se meurt, si elle n'est déjà tout à fait morte.

§ II. *La recherche des causes abstraites. — L'état d'esprit métaphysique.* — Les premiers savants qui osèrent dédaigner les causes surnaturelles et réduire le domaine des agents spirituels furent considérés

(1) Cf. A. D. White. *Histoire de la lutte de la Science et de la Théologie*. Paris, 1889, in-8°. Les titres de certains chapitres sont déjà par eux-mêmes fort suggestifs :

I. De la Création à l'Evolution. — III. Des signes et présages à la loi des cieux, ou de l'Astrologie à l'Astronomie. — V. De la Genèse à la Géologie. — XI. Du Prince des Puissances de l'air à la Météorologie. — XII. De la Magie à la Chimie et à la Physique. — XIII. Des Miracles à la Médecine. — XIV. Du Fétiche à l'hygiène. — XV. De la Possession diabolique à l'aliénation mentale. — XVI. Du Diabolisme à l'Hystérie. — XVII. De Babel à la Philologie comparée. — XVIII. Des Légendes de la mer Morte à la Mythologie comparée, etc.

Il ne faudrait point croire que les explications par l'intervention des démons aient disparu dans les temps modernes. Certains catholiques voient le diable non seulement dans les tables tournantes et dans le somnambulisme mais dans *le tiers des maladies*, parce que, disent-ils, au siècle dernier le prêtre autrichien Gassner les guérissait par des exorcismes. Th. H. Martin. *Les Sciences et la philosophie*. Paris, 1869, in-12, p. 471

(2) Cf. G. Sortais. *Miracle et Providence*. 1905, in-12, p. 91

comme des athées. On crut qu'ils entreprenaient sur le domaine de Dieu. Remettre au second plan le rôle des causes premières, j'entends par là toutes les causes surnaturelles, pour ne se préoccuper que des causes secondes parut longtemps une sorte de sacrilège.

Cependant à côté des savants indépendants auteurs de traités de magie naturelle ou d'écrits alchimiques, chercheurs de causes occultes et scrutateurs des secrets de nature, la scolastique elle-même donnait enfin une large place aux propriétés, facultés, vertus, essences et autres causes secondes naturelles. Certes la plupart de ces causes secondes n'étaient guère que des entités nominales, des abstractions personnifiées, c'était pourtant un progrès dans la conception du monde.

« L'humanité des humanistes, écrit M. Faguet, attribue la création des phénomènes non plus à des êtres, non plus à un être ; mais à des abstractions. On ne dira plus Cérès, on dira la Nature ; on ne dira plus Zeus, on dira l'Attraction et l'on sera porté à croire que la Nature est un être et que l'Attraction en est un autre. C'est l'état naturel d'un esprit qui est habitué à voir dans le monde des causes qui sont des êtres, et qui, déjà, n'y saisissant plus que des lois, prend ces lois pour des causes et ces causes pour des êtres, et leur donne par habitude des noms propres » (1). C'était sans doute un état d'esprit fort

(1) E. Faguet dans *Politiques et Moralistes du XIXe siècle*, 2e série. 1898, in-12, l'étude sur Auguste Comte, p. 293. Il ne

dangereux ; car il inclinait à se payer de mots et à conserver l'habitude de s'en payer.

Ce verbalisme était véritablement, comme le dit encore M. Faguet, « un reste de théologie exténuée et effacée », mais ce n'était qu'un reste et cet animisme causal n'était plus qu'un fantôme de l'animisme surnaturaliste. Il était à prévoir que ces divinités exsangues ne tarderaient pas à être traitées avec un sans façon cavalier. On leur demanda de justifier leur réalité. Ce fut tout le procès de la conception métaphysique de la science. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'histoire. Chacun sait que le monde des vertus, des facultés et des essences est un monde mort. On dira encore qu'une infusion de pavot fait dormir ou que la rhubarbe purge, mais on ne croira pas expliquer leur action en alléguant l'existence d'une vertu dormitive ou d'une faculté laxative. Les esprits de l'ancienne alchimie, non plus que les esprits animaux de l'ancienne médecine sont décidément défunts. On ne conçoit plus les acides comme des sortes d'esprits dangereux et dévorants. On a cessé de se représenter les chancres comme des bêtes vivantes qui rongent les malades (1).

faudrait point croire cependant que Newton lui-même vit une entité dans l'Attraction.

(1). Disons cependant que parmi les mineurs on en rencontre bon nombre qui continuent de personnifier le grisou. (*Revue de Trad. Popul.* II, 412) et que bien des paysans personnifient encore la maladie. Dr Cabanès, *Remèdes de bonnes femmes*, p. 212-213. Ce sont des survivances de l'esprit théologique.

Les Pères et les Docteurs de l'Eglise, St Thomas et St Augustin eurent le sentiment fort net que les miracles n'étaient point hors de la nature bien que rares et singuliers. Ils imaginèrent même de les expliquer par une de ces entités nominales qu'inventaient si naturellement des esprits à demi-scientifiques. La notion de la loi au sens moderne du mot leur est tout à fait étrangère. Les miracles sont dus à Dieu et aux *puissances séminales* décrétées par lui dès l'origine du monde et inhérentes à la création. Ces causes séminales sont des causes ineffieaces dans le cours ordinaire des choses et n'entrent en jeu que sous l'impulsion directe de Dieu. Ces causes inutiles puisque inefficaces évitaient cependant d'assimiler les miracles à une retouche de la création. On esquivait ainsi l'objection que l'on tire ordinairement de l'infinie prévoyance de Dieu.

Ces causes séminales, sortes de facultés ou d'aptitudes à être miraculé, nous paraissent aujourd'hui singulièrement ridicules. Ces semences de miracles incapables de germer nous semblent une explication bien stérile et qui vraiment n'explique rien. Les théologiens modernes parlent rarement de ces mystérieuses vertus séminales. Ils se rendent compte sans doute de leur peu d'intérêt. C'est une ingénieuse, subtile et très scolastique explication mais il est bien évident que l'on ne pouvait demander à la science de rechercher les causes séminales puisque leur caractéristique est de ne point se mon-

trer à moins que Dieu n'intervienne et qu'elles se confondent alors avec son action.

« Je demeure d'accord, dit Leibnitz, que la considération de ces formes (vertus dormitives ou vertus séminales) ne sert de rien dans le détail de la physique et ne doit point être employée à l'explication des phénomènes particuliers. Et c'est en quoi nos scolastiques ont manqué, et les médecins du temps passé, à leur exemple, croyant de rendre raison des propriétés des corps (ou des phénomènes de la nature) en faisant mention de formes et de qualités sans se mettre en peine d'examiner la manière de l'opération, comme si on voulait se contenter de dire qu'une horloge a la qualité horodictique provenant de sa forme, sans considérer en quoy tout cela consiste » (1).

Il est incontestable que les vertus séminales et autres formes scolastiques ne sauraient aujourd'hui constituer des explications scientifiques. Je ne pense pas qu'il y ait jamais de microscopes capables de nous faire voir les vertus séminales des miracles.

Dans les premiers siècles du christianisme c'est à peine si St Justin, Tertulien et St Cyprien font mention des miracles du Christ, n'ignorant point que les païens les attribuaient à un pouvoir magique (2). Il eût été vraiment trop difficile d'amener les païens à discerner le merveilleux divin du merveil-

(1) Leibnitz. *Œuvres*. Edit. Gerhardt. T. IV, p. 134.

(2) Turmel. *Histoire de la Théologie positive*. Paris, s. d., in-8°, p. 9-10.

leux démoniaque et par suite de leur faire admirer l'un et mépriser l'autre.

St Augustin sentit vivement cette difficulté, aussi dans sa polémique avec les païens n'insiste-t-il guère sur le miracle que pour le justifier à leurs yeux. Selon lui d'ailleurs le discernement de l'intervention divine est le privilège de l'Eglise dont la divinité se prouve surtout par l'éminence de sa doctrine et par la réalisation des prophéties. Avec Saint Thomas la théorie du miracle est bien toujours la théorie augustinienne ; mais il insiste beaucoup plus sur le fait qu'il est en dehors du cours de la nature. Plus tard encore, à mesure que la notion de loi s'explicite, la notion thomiste prend une précision nouvelle. Le miracle se définit un fait sensible dû à l'intervention de Dieu, c'est-à-dire produit en dehors ou contrairement à quelqu'une des lois connues de la nature. Il semble aux théologiens qu'ils réalisent ainsi un progrès. Cette nouvelle définition va, pensent-ils, leur permettre de diagnostiquer scientifiquement l'immédiate action divine. Les lois naturelles sont alors considérées comme identiques aux causes secondes. Si donc il y a des cas où elles n'agissent pas ou s'il arrive qu'une action est contraire à celles qu'elles produisent d'ordinaire, ces cas ou cette action sont évidemment dus à l'intervention divine (1).

(1) Voir plus haut, p. 68.

III. *L'Etat d'esprit positiviste.* — Malheureusement pour cette commode théorie la notion de cause et la notion de loi ont été depuis complètement dissociées. Connaître la loi de production d'un phénomène, c'est-à-dire ses conditions antécédentes, n'implique nullement qu'on en connaît la cause au sens métaphysique. Hume (complétant Descartes, Locke et Berkeley) a définitivement démontré que nous ne saisissons hors de nous aucune cause proprement dite, c'est-à-dire aucune puissance active. Nous voyons le mouvement d'une bille puis le mouvement d'une seconde bille rencontrée par la première, mais nous ne voyons pas l'énergie active, la puissance efficace, la « cause » qui produit le mouvement.

L'observation directe des phénomènes extérieurs ne nous donne donc pas la cause ; mais ne peut-on pas l'en déduire par l'analyse ? Hume va nous répondre : « Il n'y a pas un seul cas assignable où la connaissance du rapport qui est entre la cause et l'effet puisse être obtenue *a priori*... Il n'y a point d'objet qui manifeste par ses qualités sensibles les causes qui l'ont produit, ni les effets qu'il produira à son tour... Présentez au plus fort raisonneur qui soit sorti des mains de la nature, à l'homme qu'elle a doué de la plus haute capacité, un objet qui lui soit entièrement nouveau ; laissez-lui examiner scrupuleusement ses qualités sensibles. Je le défie après cet examen de pouvoir indiquer une seule de

ses causes, ou un seul de ses effets... Personne ne s'imagine que l'explosion de la poudre à canon ou l'attraction de l'aimant eussent pu être prévues en raisonnant *a priori* » (1).

Après Kant et Comte qui reprirent la même thèse, les savants finirent par se convaincre de sa vérité et peu à peu renoncèrent à la prétention d'atteindre les causes pour se borner à la description des conditions des phénomènes.

Les maîtres de la science contemporaine se contentent de décrire les phénomènes et leurs multiples circonstances qui sont d'autres phénomènes. Expliquer n'est plus rechercher la cause mais étudier les conditions d'un fait. C'est cette méthode basée sur l'observation et l'expérimentation qui a fondé la science moderne et ruiné les explications scolastiques.

Vous êtes-vous jamais demandé quelle est l'origine du sommeil ? Un esprit théologique pourrait satisfaire à cette curiosité en imaginant quelque ange gardien ou quelque génie du sommeil. Le Bonhomme au sable qui passe le soir dans les maisons où il y a des enfants est un survivant ou plutôt une caricature des conceptions mythologiques.

Pour un esprit nourri de scolastique ce sera le résultat d'une faculté dormitive. Cette cause occulte, proche parente de la vertu des opiacées, lui sem-

(1) Hume. *Essai sur l'Entendement*, trad. Renouvier, p. 414.

blera une sorte de fée qui préside à l'arrêt de notre machine et la contraint à se reposer. Mais combien son aspect est incertain ! Et pourtant cette abstraction, cet être vague et irréel suffira à faire taire sa curiosité.

L'esprit positif déclarera la question mal posée et dira : Nous ne pouvons connaître la Cause du sommeil ; mais il serait possible et qui plus est, fort utile d'en déterminer les conditions. Pour cela il faut étudier l'état des muscles, des nerfs, du sang chez le dormeur normal, l'influence du climat, de la maladie et de l'âge, l'action des substances excitantes et somnifères.

Il faudra établir en profitant des lésions crâniennes, s'il y a anémie ou congestion cérébrale, enregistrer les pulsations du pouls, et mesurer ainsi la rapidité de la circulation sanguine. Il faudra étudier l'état des cellules nerveuses, avant, pendant et après le sommeil. On devra mesurer l'état d'anesthésie des nerfs périphériques. On ne pourra négliger l'analyse des excrétions organiques : urine, sueur et de tous éléments propres à faire connaître la quantité des déchets musculaires éliminés.

Vous le voyez : le savant moderne et l'esprit positif ne poursuivent plus la Cause et, lorsqu'ils emploient encore ce mot, ils entendent par là les phénomènes connexes : antécédents, concomitants et subséquents. Peut-on demander à ces sortes d'espri de nous dire si tel fait extraordinaire est miraculeux

Evidemment non. Le savant vous répondra : Je ne connais point les causes. Les causes secondes pas plus que la cause première ne sont de mon domaine. Je ne connais que le monde extérieur qui n'est d'ailleurs pour moi qu'un tissu serré de phénomènes. Interrogez-le pour savoir ce qu'il pense de cette jambe coupée puis repoussée dont parle le Cardinal de Retz. Il vous répondra : J'en ai consigné le souvenir dans un recueil d'observations singulières (1) sans trop espérer en rencontrer jamais un autre exemple qui permettrait d'en noter toutes les circonstances. Le mécanisme biologique qui préside à la croissance des corps ou à la production des protubérances anormales, s'il était connu permettrait de pressentir une explication.

En attendant que nous puissions introduire ce phénomène dans les cadres et les classifications de la science, il faudrait collectionner tous les faits singuliers qui semblent, de près ou de loin, présenter avec lui quelque analogie. On en trouverait parmi les monstruosités. Vous connaissez peut-être le cas de cette femme qui avait *une mamelle sur la cuisse* (2) N'est-ce pas un grand prodige ? Peut-être arrivera-

(1) On a publié quelques recueils de ce genre. Je ne citerai que celui du célèbre chirurgien accoucheur J. R. Sigaud de La Fond : *Dictionnaire des Merveilles de la Nature.* Paris, 1781, 2 vol. in-8°.

(2) Le cas est des plus assurés : la femme à laquelle je fais allusion avait une mamelle à la cuisse gauche, avec laquelle elle nourrit plusieurs enfants. *Comptes rendus de l'Acad. des*

t-on à déterminer les conditions de cette production anormale. Nous pouvons déjà provoquer expérimentalement la formation de certaines monstruosités, et la tératologie est née d'hier. Ce moignon amputé qui repousse ne me semble pas plus singulier que cette cuisse d'où germe une mamelle. Des mécanismes analogues ont sans doute présidé à ces deux formations. Pour le moment il n'est que d'attendre. C'est tout ce que vous pourrez tirer d'un savant à l'esprit positif.

La succession de ces trois états d'esprit : théologique, métaphysique et positiviste nous est indiquée par l'histoire ; mais non comme rigoureusement chronologique. De notre temps les trois états se rencontrent encore. Les sauvages sont des façons de primitifs. (1)... Les théologiens en sont demeurés pour la plupart à l'état d'esprit métaphysique. Pour eux la science est la recherche des causes secondes, comme la métaphysique la connaissance des causes premières. Pendant ce temps les générations nouvelles imbues de science, imprégnées de ses méthodes de plus en plus gagnées à l'état d'esprit positiviste s'éloignent de ces représentants d'un autre âge.

Sc. de Paris. Séance du 25 Juin 1827 et *Revue Encyclopédique,* T. XXXV, p. 244.

(1) Renan. *Cahiers de Jeunesse.* Paris. 1906, p. 36-37, p 222-223.

CONCLUSION

Le miracle ne relève pas de la science ; le savant n'acceptera jamais qu'on puisse imposer des bornes à ses recherches, d'où qu'elles viennent.

Est-ce à dire qu'il faille, en conséquence, déclarer le miracle absolument indiscernable ? Je ne le crois pas. Le savant est incapable, *en demeurant sur son terrain* strict, qui est l'observation et l'expérimentation, de le déclarer indiscernable par d'autres méthodes. La solution du problème est donc purement et simplement morale: seuls, les philosophes et les théologiens ont droit de prétendre à diagnostiquer le miracle ou, ce qui est tout un, la présence de Dieu.

Si nous admettons la Providence divine, nulle raison de lui refuser la Sagesse qui consisterait à n'agir jamais que par les lois qu'elle a constituées de telle sorte qu'elles suffisent à tout. Mais alors au nom de quelle Sagesse refuserons-nous au savant le droit de poursuivre ses enquêtes et de rationaliser le miracle ? En revanche, quel savant, conscient des limites de ses propres méthodes, nous refusera le droit d'interroger le philosophe et le théologien sur les méthodes par lesquelles ils pensent pouvoir dis-

cerner l'action divine, affirmer le miracle ou la Providence ? L'être plonge dans l'océan des choses l'homme comme la pierre, la fleur ou l'animal. Mais le premier, conscient de l'écrasante immensité de l'univers, croit voir par instants l'ombre de la Pensée qui pénètre les choses et discerner les mouvements même de cette Pensée infinie. A-t-il tort, a-t-il raison ? C'est au philosophe de répondre ; mais, pour l'amour de la logique, que l'on renonce donc, une bonne fois à vouloir faire attester Dieu par les moyens des sens auxquels se réduisent en somme les méthodes mêmes de la science.

Qui n'a entendu parler de la déesse voilée, dont le temple portait à son fronton cette phrase symbolique : Nul homme n'a jamais soulevé mon voile. Cette antique personnification de la Nature pourrait aujourd'hui redire aux savants modernes la même parole; bien plus, s'adressant aux savants futurs, elle pourrait la développer ainsi : Jamais, ô hommes mortels, vous ne soulèverez mon voile; vous ne connaîtrez jamais que les phénomènes sensibles dont vos yeux s'amusent à enregistrer les jeux; mais par delà, je demeurerai à jamais insaisissable et mystérieuse. Quant à Dieu, dont vous ne parlez que pour avoir contemplé l'harmonie et la majesté des plis de ma robe sacrée, plus mystérieux que moi et plus différent du sensible, il se rit merveilleusement des compas et des graphomètres. Cessez à tout jamais de vouloir prendre sa mesure

ô savants ! cessez, ô théologiens, de la leur demander. Allez plutôt rejoindre ces simples et ces philosophès qui, loin des laboratoires, en quelque coin de chapelle où ils écoutent battre leur cœur, en quelque oasis de verdure d'où ils contemplent le ciel, ont fini par entendre et voir, non point avec leurs yeux et leurs oreilles de chair, marcher l'ombre de Dieu.

TABLE DES MATIÈRES

DU MÊME AUTEUR

SAINTYVES (P.). — **La Réforme Intellectuelle du Clergé et la liberté de l'enseignement.** 1 vol. in-12 de XI-341 p.............. Prix : **3 fr. 50**

Studi Religiosi, gennaio-febbraio, 1904, p. 86-88.

Un des mérites du livre est le soin que l'auteur a pris de faire parler constamment les personnages compétents sur la matière : prêtres qui racontent la vie de séminaire, professeurs, évêques.

Revue universitaire, 15 février 1904.

J'ai lu ce petit livre si vivant et si sincère avec beaucoup de plaisir. L'auteur est une de ces intelligences droites et libres qui, dans le catholicisme, supportent impatiemment ce que lui-même appelle le *cléricalisme* et qui, pour l'intérêt même de leur religion, réclament la liberté de s'instruire, de penser, de pratiquer les méthodes critiques et scientifiques, la liberté aussi de connaître et d'aimer l'esprit de leur temps... Ce qui fait pour moi l'importance de l'acte de M. Saintyves (car un tel livre est un acte), c'est qu'avec lui comme avec M. Houtin, comme avec tout ce petit groupe de foi certaine et fervente, nous autres libres-penseurs, nous nous sentons en sécurité entière et en union spirituelle. Quelle que soit leur foi, ces hommes-là ne demandent pour la défendre ou la répandre que les armes rationnelles.

G. Lanson.

Semaine Religieuse de Saint-Flour.

L'ouvrage que nous présentons aux lecteurs de la *Semaine* traite avec une sincérité voisine de l'audace cette délicate question d'une réforme intellectuelle du clergé. L'auteur s'abrite

sous un pseudonyme. Je le soupçonne d'être un prêtre. Il est un peu triste que l'intolérance de quelques-uns oblige des esprits aussi vigoureux et aussi francs à se dissimuler.

Avec ses audaces, le livre de P. Saintyves est bienfaisant. Il a soulevé des polémiques. Ce n'est pas un mauvais signe : c'est la preuve que l'œuvre est vivante. Très instamment nous conseillons ce livre aux prêtres cultivés.

L'abbé M. L...

Le Siècle, 11 janvier 1904.

Voici un ouvrage que j'ai pu lire jusqu'au bout en manquant à toutes sortes de petits devoirs. J'en connais peu d'aussi intéressants.

H. Brisson, président de la Chambre.

L'Autorité, 13 janvier 1904.

En parcourant ces pages, on s'aperçoit tout de suite que l'auteur doit posséder à fond son sujet, être du bâtiment. Aussi, peut-il dire : « Ce livre est d'abord un plaidoyer pour la liberté d'enseignement; mais, en même temps, une critique de l'enseignement clérical. Cette critique s'appuie à peu près uniquement sur des textes ecclésiastiques et beaucoup seront stupéfiés de voir ce que pensent les membres les plus intelligents du clergé de l'enseignement donné aux clercs.... »

Ed. Puech.

Annales de Philosophie chrétienne, janvier 1904.

Je souhaite que le livre de M. Saintyves ne passe point inaperçu ; car il dénonce un péril grave et il nous propose des réformes excellentes.

G. Fenier.

Le Canada, 27 mars 1904.

Le livre de M. Saintyves offre au public catholique un intérêt singulièrement vif. Son orthodoxie est parfaite et de même sa sincérité. Ses dernières pages peuvent, comme le dit l'auteur, rassurer ceux qui croiraient que l'esprit scientifique doi jamais amener la destruction du sentiment religieux.

B.-C. Moras.

SAINTYVES (P.). — **Le miracle et la critique historique.** *Paris*, 1907, in-12 de 151 p. Prix : **1 fr. 25**

Gazette de Lausanne, 17 mars 1907.

Le Miracle et la Critique Historique de M. P. Saintyves intéresse tous les historiens qui s'occupent d'histoire ancienne, d'histoire du moyen-âge et surtout d'histoire religieuse. On n'a rien écrit de plus solide et de plus impartial sur la façon dont la critique doit considérer et interpréter le miracle. Nombre d'exemples empruntés aux miracles de la Bible témoignent de l'indépendance et de la franchise de l'auteur.

La Vie Catholique, 9 mars 1907.

« P. Saintyves » vient de publier un livre où est traitée, en un style agréable et limpide, cette délicate question de la critique historique et du miracle. Son ouvrage expose simplement les règles établies et incontestables de la critique, appliquées aux récits miraculeux.

La Justice Sociale, 16 mars 1907.

« Cette brochure sera difficilement acceptée par les théologiens ; elle n'en donne pas moins d'excellentes idées sur la critique ; écrite avec un réel souci de la vérité. »

Revue de Synthèse Historique, juin 1907.

M. Saintyves, déjà connu par un ouvrage remarquable sur *La réforme intellectuelle du clergé et la liberté de l'enseignement*, applique aux miracles racontés dans les livres sacrés ou profanes la critique historique avec toutes ses exigences, il montre qu'on doit en rejeter au moins les neuf dixièmes. A l'égard de ceux qui restent, il refuse d'adopter une attitude négative *a priori :* les progrès actuels des sciences, comme le prouve l'exemple de Charcot, permettent d'expliquer et d'accepter bien des faits miraculeux que la critique du XVIIIe siècle rejetait d'une manière absolue.

GEORGES WEILL.

SAINTYVES (P.). — **Les Saints successeurs des Dieux.** *Essais de mythologie chrétienne. Paris,* 1907, 1 fort vol. de 416 pages, in-8, br. Franco : **6** fr.

INTRODUCTION. — *La Rencontre des Dieux.*

PREMIÈRE PARTIE. — *L'Origine du culte des Saints.* — Ch. I. Le culte des héros et le culte des Saints. — Ch. II. Le culte des morts et le culte des Saints.

DEUXIÈME PARTIE. — *Les sources des légendes hagiographiques.* — Ch. I. Première source de documents : La lecture des épitaphes. Fausses lectures et canonisations précipitées. — Ch. II. Deuxième source : L'interprétation des images, Episodes légendaires, Corps saints, personnages sacrés nés d'une fausse exégèse iconographique. — Ch. III. Troisième source : Les Temps et le mobilier liturgiques. Personnification des formules et des fêtes liturgiques. Objets rituels transformés en reliques. — Ch. IV. Quatrième source : Les fables et les paraboles dans la vie des Saints. — Ch. V. Cinquième source : Les traditions populaires, L'émigration des contes et l'amour du clocher. — Ch. VI. Les traditions populaires, La migration des miracles et l'amour du surnaturel. — Ch. VII. Les Traditions mythiques. De la genèse des contes et des légendes.

TROISIÈME PARTIE. — *Mythologie des noms propres.* — Ch. I. L'Evolution des noms propres et ses différents modes. — Ch. II. La recherche des filiations verbales : La méthode traditionniste et la méthode topographique. — Ch. V. La recherche des filiations verbales. La méthode astronomique. — Des saints à noms païens en relation avec les fêtes dont l'origine remonte aux dieux et aux génies païens.

POSTFACE. — L'idée de Sainteté.

NOTA. — Ce livre, dont la méthode rigoureuse inaugure un progrès considérable dans la recherche des rapports des cultes et des mythologies, a sa place marquée dans toutes bibliothèques scientifiques.